le franco albertain

Edmonton, Alberta, mercredi 7 avril, 1971. Vol. 4, no. 20

DERNIÈRE HEURE

LA NOUVELLE ÉCOLE BILINGUE SERA NOMMÉE J.-H. PICARD

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que la nouvelle école bilingue d'Edmonton sera nommée "ECOLE J.-H. PICARD" en l'honneur du premier président de la Commission des Ecoles Séparées de Saint-Joachim qui devait devenir plus tard la Commission des Ecoles Séparées d'Edmonton.

Dans notre prochaine édition, nous pourrons donner un historique plus complet de la vie de M. J.-H. Picard et des raisons qui ont amené le choix de son nom pour la nouvelle école.

A CALGARY

La Coopérative Ste-Famille atteint son quart de siècle

A ST-PAUL

La Cabane à sucre remporte un succès



Le conseil d'administration du Service Animation Sociale tient ses assises annuelles

Pourquoi blâmer les autres

JOYEUX PAQUES

5 MINUTES au fond des choses

Le goût de vivre

Il suffit de peu de choses, quand on sait regarder, pour avoir le goût de vivre: un vieillard dynamique, une fougère en forêt, un amour qui m'attend. Le goût de vivre, peut-on l'avoir davantage que le Christ du matin de Pâques? Depuis ce premier matin de la Résurrection, les chrétiens n'ont vraiment pas d'autre sens que d'en exprimer le goût de vivre. Etre chrétien, c'est savoir que chaque rencontre est un événement d'amour, c'est savoir que l'Eglise est un lieu privilégié de rencontre, que chaque liturgie est un événement d'amour. C'est le savoir, mais surtout le vivre. Etre chrétien, c'est croire à l'évolution, c'est vivre en avant, c'est espérer le Christ qui s'en vient!



(Photo Jn-Luc Verville)



Réinventer notre univers

*Etre chrétien, c'est avoir le goût de vivre.

*Croire au Christ, c'est avoir le goût de faire vivre.

*Croire au Christ ressuscité, c'est avoir le temps d'aimer.

*Vivre la Résurrection, c'est constamment réinventer notre univers.



(Photo Guy Deschambault)



(Photo C.I.C.)



Je goûte à demain je mords aujourd'hui...

Le goût de vivre soudain m'entoure
Le goût de vivre au bout de l'amour.
Le goût de vivre soudain m'éveille
Par un vieillard qui sourit
Sur un enfant endormi
Qui est né au cours de la nuit.

Je goûte à demain et je mords aujourd'hui
Dans le fruit de la vie.

Le temps de vivre soudain m'entoure
Le temps de vivre comme un troubadour.
Le temps de vivre soudain m'appelle
Par le chant de la forêt
Par l'oiseau et le muguet
A la source où tu m'attendais

Je goûte à demain et je mords aujourd'hui
Dans le fruit de la vie.

Le goût de vivre soudain pénètre
Au plus froid de nos prisons
Au printemps de nos saisons
Et je mords au fruit de la vie.

"Ma petite ville"

Une pièce très difficile à interpréter

Vendredi soir dernier, nous nous sommes rendus à l'auditorium du Collège St-Jean où le théâtre Français d'Edmonton présentait la pièce "Ma petite ville" de l'auteur américain Thornton Wilder. Cette pièce amène près de 25 comédiens sur scène et elle est très difficile d'interprétation.

Parmi ces comédiens, nous aimerions d'abord souligner le jeu de Marilyn Despins, André Roy, Eve-Marie Forcier, France Levasseur et du Dr. Pierre Monod. Ils ont vraiment su entrer dans la peau du personnage qu'ils devaient interpréter.

Toutefois, malgré l'effort certain accompli par les autres membres de la distribution, les autres personnages ne cadraient guère avec ce qu'ils auraient dû être ce qui fait que dans l'ensemble cette pièce nous a laissé sur notre faim. Il en a été de même du meneur de jeu, Julien Forcier qui a semblé hésiter à entrer dans la peau de ce narrateur, ce qui fait que plusieurs bons passages de son texte sont passés inaperçus.

Nous sommes convaincus que cette pièce de Wilder ne devrait être jouée que par des professionnels avertis car la moindre erreur d'interprétation empêche le message désiré de passer et rend toute la pièce insipide.

Dans une allocution publique qu'il prononçait récemment, le directeur du TFE déclarait que pour cette saison, on présentait six pièces de styles différents et que selon l'opinion du public, on éliminerait les genres qui ne plaisaient pas pour la saison prochaine. Toutefois, faut-il que le public fasse connaître son opinion, sans fausse crainte, mais aussi honnêtement que possible si on désire vraiment un genre de théâtre plutôt qu'un autre.

Dans notre cas, nous sommes d'avis que ce genre de pièce que nous venons de voir ne devrait plus être représenté, mais il s'agit ici d'une simple opinion personnelle qui ne saurait sûrement pas être partagée par tous. Aussi, si les lecteurs du Franco veulent vraiment aider le Théâtre Français d'Edmonton à progresser, ils n'ont qu'une chose à faire, et c'est d'écrire et de faire connaître leur opinion soit par l'intermédiaire du journal, soit directement à Julien Forcier.



Alors que les membres de l'exécutif du Conseil Lapointe de Beaumont des Chevaliers de Colomb sont agenouillés à l'avant, les nouveaux initiés sont groupés à l'arrière et semblent très heureux de leur journée. Nul doute que leur arrivée constitue un précieux apport au Conseil Lapointe qui était déjà débordant de vitalité.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

DIVISION DE L'INFORMATION
OTTAWA

REGLEMENTS SUR LES MALADIES

Ottawa - Le ministère de l'Agriculture du Canada a annoncé des modifications aux règlements visant à prévenir l'introduction de deux maladies du bétail des Etats-Unis au Canada.

Ces deux maladies sont l'anaplasmose et la fièvre catarrhale maligne du mouton qui peuvent se transporter par les bovins, les ovins et les chèvres.

Les règlements que l'on modifie relèvent de la Loi sur les épizooties, qui est appliquée par la Direction de l'hygiène vétérinaire.

En 1968, on a réussi l'éradication d'une épidémie d'anaplasmose parmi des troupeaux infectés au Canada, mais aucun foyer de fièvre catarrhale maligne du mouton n'a encore été signalé en notre pays.

Afin de garder nos bovins exempts d'anaplasmose, il est maintenant obligatoire d'exiger des certificats de santé pour les bovins, autres que ceux destinés à l'abattage immédiat, qui sont importés des Etats-Unis, et ces certificats doivent correspondre aux règlements canadiens dans leur teneur modifiée.

Ces règlements exigent maintenant que le certificat de santé soit signé ou contresigné par un vétérinaire du Service des recherches agricoles des Etats-Unis.

Le certificat doit porter sur les trois aspects suivants:

1.- Tous les bovins du troupeau d'origine ont été inspectés au cours des 30 jours précédant la date de l'exportation et aucun symptôme clinique d'anaplasmose n'a été observé;

2.- A la connaissance du vétérinaire, il n'y a pas eu de cas d'anaplasmose dans le troupeau d'origine durant la période de deux années précédant immédiatement la date de l'exportation;

3.- L'animal a été soumis à une épreuve déterminée en laboratoire pour l'anaplasmose avec résultats négatifs au cours des 30 jours précédant la date de l'exportation.

Tout animal réagissant à l'épreuve déterminée de laboratoire pour l'anaplasmose est un indice de la présence de l'infection dans le troupeau, ce qui empêche l'importation au Canada de tout animal provenant de ce troupeau.

Pour prévenir l'introduction de la maladie connue sous le nom de fièvre catarrhale maligne du mouton, par, l'importation de moutons et chèvres des Etats-Unis pour des fins autres que l'abattage immédiat, ces bêtes devront être accompagnées d'un certificat signé par un vétérinaire du Service des recherches agricoles des Etats-Unis.

Ce certificat devra tenir compte des trois points suivants:

1.- Chaque animal et le troupeau dont il provient ont été soumis à l'inspection vétérinaire et trouvés exempts de symptômes de fièvre catarrhale;

(suite à la page 14)

EDITORIAL

POURQUOI BLAMER LES AUTRES?

La dernière visite du chef péquiste René Lévesque en Alberta n'a pas fait trop de bruit, et pourtant il représente le phénomène le plus dangereux de l'heure pour l'unité canadienne. Il est celui sur qui se fondent les espoirs de tous ceux qui voudraient voir NOTRE PAYS divisé en deux parties.

Nous croyons que M. Lévesque est sincère lorsqu'il nous expose les raisons qui l'amènent à promouvoir le séparatisme québecois. Ceci ne nous empêche pas de prendre la position diamétralement opposée car ces mêmes raisons nous invitent à promouvoir l'unité canadienne.

Du côté linguistique, M. Lévesque devrait reconnaître que loin d'être à son agonie, le français en dehors du Québec connaît ses meilleurs jours depuis la Confédération. D'ailleurs, il y a longtemps que cet aspect culturel a été relégué au second rang des préoccupations de M. Lévesque.

Il s'intéresse plus au côté économique. Il n'hésite pas à parler de la duplication de plusieurs ministères, ce qui amène un fardeau supplémentaire sur les épaules des québecois. Pourtant, cette duplication n'est-elle pas l'oeuvre des québecois eux-mêmes; quel besoin ont-ils de percevoir eux-mêmes leur impôt sur le revenu alors qu'ils pourraient suivre l'exemple des autres provinces et profiter des facilités fédérales pour cette perception et recevoir leur part; il est certain que celle-ci serait plus importante du fait que le montant d'administration de ce ministère provincial est très élevé.

Il en va de même pour les allocations familiales; ce secteur a été entrepris par le gouvernement central avec l'accord des provinces qui ne pouvaient se permettre de telles mesures sociales à ce moment. Pourquoi alors amener un nouveau dédoublement qui ne fait que hausser les impôts des contribuables québecois et en jeter le blâme sur le fédéral ?

Dans leurs discours, les séparatistes aiment proclamer que les québecois francophones n'ont pas leur juste part dans la haute administration des grandes entreprises canadiennes. On semble oublier de mentionner que ces postes demandent une certaine préparation que le système d'éducation du Québec était loin de donner. Alors qu'on préparait des gens de robe, les autres provinces préparaient des administrateurs; il n'y a rien de surprenant à ce que ces derniers aient obtenu les postes pour lesquels ils étaient préparés.

Aujourd'hui on commence à préparer des administrateurs francophones, mais il est évident qu'ils doivent prouver leur compétence au même titre que les autres pour obtenir les postes qui s'ouvrent. Il ne faut toutefois pas oublier que depuis la Confédération, plusieurs francophones ont occupé des postes élevés au Parlement canadien et que plusieurs premiers ministres du pays étaient francophones.

Les férus du séparatisme ne semblent pas vouloir accepter que ces francophones aient vraiment accompli quelque chose, et dès qu'ils voient quelqu'un réussir ils n'ont qu'une idée en tête et c'est de le combattre et de le traier de "vendu".

Nous demeurons convaincu que cette vague de séparatisme a atteint son point culminant à l'été 1970 et qu'elle va régresser graduellement. Les événements d'octobre dernier au Québec ont sûrement ouvert les yeux de nombreux citoyens sur ce qui pourrait se passer si un gouvernement séparatiste était élu dans cette province.

André Collin

TRIBUNE LIBRE

Chers amis,

Je me suis rendu à la rencontre des Choeurs à Coeur samedi avec l'intention de me faire servir un plat de culture franco-ouestrienne bien garni. J'en suis sorti avec l'impression d'avoir participé à l'expression de la vie franco-albertaine. J'en étais fier parce que Franco-albertain que je suis, j'ai besoin de savoir que notre vie n'est pas une illusion mais une réalité, qui peut être attrayante.

On a vu samedi des symptômes d'une vie saine: de la couleur, du talent, du savoir-faire dans le domaine de l'organisation, une salle comble de gens qui participaient avec les choralistes à l'expression de leur droit de vivre en Francophone en Alberta.

Personne ne mettait ce droit en question; c'est pourquoi la présentation en Anglais des chefs de choeurs me parut de mauvais goût, voire insultant même.

Il y en a toujours qui se disent francophones en s'excusant - se trouvent-ils dans une si grande insécurité qu'ils ne peuvent pas faire confiance aux non-francophones de l'accepter ? Etre Franco-albertain n'est pas une concession et ne demande pas d'être justifié. Pourquoi donc se sentir obligé d'acheter le droit de l'être par la démonstration qu'on peut aussi parler l'Anglais?

La pilule

Monsieur le rédacteur,

On parle beaucoup aujourd'hui de pollution: pollution de l'air, pollution de l'eau, pollution des aliments. On parle beaucoup moins de la pollution de l'homme. Récemment toutefois le Dr. Gordon Barnes, président de la ligue de la santé du Canada, n'a pas hésité à déclarer carrément que, durant les 7 ou 8 années dernières, les maladies vénériennes ont atteint les proportions d'une épidémie.

La cause principale, à mon avis, c'est "la pilule". Nombre de femmes et de filles croient qu'on emploie la pilule et évite ainsi le danger de la conception elles peuvent avoir des rapports sexuels n'importe quand, n'importe où, avec n'importe quel homme. Une femme peut alors facilement attraper la syphilis, la transmettre autour d'elle et les autres continuent à la distribuer.

D'où cette effroyable multiplication. Il ne m'étonne pas que le pape Paul VI ait toujours refusé son approbation à cette diabolique pilule.

Mais au fond, le mal vient de plus loin. Depuis la première grande guerre où l'homosexualité devint un fléau, les femmes pour contrecarrer ce phénomène devenaient plus séductrices se mirent à relever leurs jupes de plus en plus haut. En général on commença de penser que la dignité, le respect, la modestie étaient chose gênante et inutile.

Profitant de ces tendances, des écrivains, au lieu d'alimenter ce qu'il y a de plus noble et de plus vraiment humain dans l'homme s'appliquèrent dans les livres, les films, le théâtre à cultiver et exciter les plus bas appétits et la sensualité.

Comme remède le Dr. Barnes propose un retour "to high moral standards" - fort bien mais comment ?

Espérons qu'un jour une nouvelle génération finira par se révolter et ramènera la décence dans une vraie humanité.

G.B.

L'avortement

J'ai été renversée, en prenant connaissance d'un sondage de la revue Châtelaine, au sujet de l' "avortement". Selon l'analyse de cette revue, 95.6% des femmes réclament un élargissement de la loi; 73.9% sont en faveur de l'avortement sur demande, sans même le consentement du père. En tant que femme, ces chiffres me font réfléchir: serait-il possible que presque toutes les femmes canadiennes soient en faveur de l'avortement libre.

D'ailleurs, si on en discute autour de nous, très rares sont celles qui acceptent cela. Même un journaliste, dans son éditorial, se dit très étonné de ces chiffres et il ajoute: "mes positions plutôt conservatrices en ce sens en prennent tout un coup".

Alors, je me pose la question: comment a été fait ce sondage de la revue Châtelaine ?... Est-il vraiment scientifique ?... Quand on regarde le questionnaire, il semble très peu objectif parce que, fait, surtout dans le but de provoquer les réponses des femmes qui ont déjà voulu se faire avorter, soit qu'elles étaient dans une situation difficile, (67% célibataires)- ou pas encore assez responsables, (68% agées de 17 à 25 ans.)

Et la semaine dernière, la directrice de cette même revue, dans un interview à la télévision, se défendait en disant que c'est l'Eglise catholique qui est contre tout moyen d'avortement et qu'on a pas le droit d'imposer à d'autres personnes de cultures et de religions différentes, certaines règles de vie. Et moi, je dis qu'il ne faut pas confondre droit et religion: le droit à la vie n'est-il pas premièrement humain ?

La directrice de la revue Châtelaine a ajouté que la loi présente, au sujet de l'avortement brime la démocratie.... Les lois ne sont-elles pas faites pour assurer notre sécurité ? .... S'il n'y avait pas la loi qui nous interdit de passer sur un feu rouge,

(suite à la page 15)

A ST-PAUL

La Cabane à sucre remporte un succès

Environ 1,200 personnes ont participé à la Cabane à Sucre qui s'est déroulée à St-Paul dimanche dernier. Cette manifestation très populaire a eu lieu au Centre Récréatif de St-Paul et a débuté à 4 heures de l'après-midi par la tire traditionnelle, pour se poursuivre par un plantureux souper aux fèves au lard et aux crêpes, repas préparé par les Dames de St-Vincent. Ensuite les activités se poursuivirent par une soirée familiale où tous se sont bien amusés.

Au cours de la soirée, où M. Laurier Joly agissait comme maître de cérémonie, les participants ont eu le plaisir d'entendre et de voir plusieurs talents locaux dont Mme. Alberte Doucet, René Généreux et Ghislain Bergeron de St-Paul, les trois soeurs Tremblay (Lucille, Doris et Rita) de Lafond et les "gigueux" Roméo Labrie, Robert Roberge et son fils Normand et la petite Monique Faucher. L'orchestre "Les Malo" de Lafond faisait les frais de la musique.

Pas moins de quatre candidates étaient en lice pour le titre de reine et c'est Mlle. Louise Lafrenière qui se classa en tête. Elle fut couronnée par le président général de l'ACFA provinciale, M. Jules Van Brabant.

Mlle. Lafrenière était suivie de très près par Mlles Micheline Jacques et Paulette Boudreau de St-Paul et Mlle. Jeanne Amyotte de Mallaig. Les gagnants des prix attribués par suite de la vente de billets par les candidates ont été Mme. Juliette Lafleur ($50.00), M. Aimé Malo ($30.00) et M. Eugène Généreux ($20.00).

Les organisateurs sont très satisfaits du succès remporté à nouveau par cette activité et ils ont tenu à souligner la présence de représentants nombreux de presque toutes les paroisses environnantes de St-Paul. Le "Maître Sucrier" était M. Gilbert Hébert qui était secondé par MM. Thomas Lamontagne et Fernando Girard.



"En caravane allons à la CABANE" comme dit la chanson. Voilà un groupe qui semble très heureux de pouvoir se "sucrer le bec" lors de la Cabane à Sucre de St-Paul dimanche dernier, où plus de 1,200 personnes ont participé à cette manifestation.



M. Jules Van Brabant, président général de l'ACFA remet à la reine un bouquet de fleurs en hommage pour son couronnement.



LA REINE Louise Lafrenière est applaudie par les autres candidates, Mlles. Jeanne Amyotte, Micheline Jacques et Paulette Boudreau.

A CALGARY

La Coopérative Ste-Famille atteint son quart de siècle

Dimanche, le 18 avril, une rencontre sociale sera tenue au sous-sol de l'église Ste-Famille de Calgary, pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de fondation de la Coopérative Ste-Famille. A cette occasion, tous les sociétaires de la Coopérative et leurs amis sont invités à participer à un diner qui sera servi à 12h.30 p.m.

Cette coopérative fut fondée en 1946 et avait pour but d'aider les Canadiens-français qui arrivaient à Calgary. Parmi les fondateurs, on note les noms de MM. P. et A. Laurendeau, Mme. Marie Côté, M. et Mme. Delisle, M. Lampron, M. Dallaire, M. A. Despins, M. Simard, M. L. Auclair, M. L. Plotkins, M. le curé O'Dea, M.R. Giroux, M. A. Bernard, M. Vanhoutta, le Dr. L. Beauchemin et M. Ulric Dandurand.

Même si plusieurs de ces fondateurs sont maintenant décédés, leur oeuvre n'a cessé de progresser depuis et aujourd'hui c'est avec beaucoup de reconnaissance à leur égard qu'on se prépare à marquer de façon tangible ce premier quart de siècle.

L'exécutif actuel de la Coopérative Ste-Famille se compose de MM. Lucien Auclair, président, Paul Bouchard, secrétaire-trésorier, Bernard Despins, Albert Comeault, Martin Boutet, Pierre Bourbonnais et Me. Jean-Louis Lebel, directeurs.

C'est donc un rendez-vous pour tous les sociétaires de la Coopérative Ste-Famille de Calgary et leurs amis, dimanche le 18 avril, à la salle paroissiale, au 1803, 5ème rue S.O. Les billets sont en vente après les messes du dimanche.

BINGO

Une soirée de Bingo aura lieu au Centre St-Joachim, 9904-110 rue, tous les samedis soirs à 7h 45 p.m. pendant les mois d'avril et mai. Les fonds seront utilisés par un groupe d'étudiants du Collège St-Jean afin de promouvoir un voyage d'études pendant les mois d'été. L'entrée est de $1.00. Il y a prix de Bonanza à chaque soirée. Prière de venir encourager ces jeunes.

Conseils pour vos déménagements

De la même façon que vous faites votre choix d'autres services après avoir bien étudié le marché, ainsi vous devez comparer les prix, les services et les avantages supplémentaires qu'offrent les différentes sociétés de déménagement. Les sociétés de déménagement établissent gratuitement des états estimatifs.

L'Association canadienne des déménageurs patronne un programme de formation d'estimateurs. Ceux-ci, bien entendu, essaient de prévoir le coût aussi précisément que possible. Vous devez toutefois vous rappeler qu'il s'agit là d'un coût estimatif qui ne sera peut-être pas le chiffre définitif.

Renseignez-vous au sujet des frais additionnels. Pourraient figurer sous ce chef, l'emballage en caisses et le décaissement dans votre nouvelle maison (opérations qui coûtent plus cher mais épargnent énormément de temps) et une assurance qui fournit "une protection suffisante". A moins que vous ne fassiez une déclaration de valeur supérieure à l'égard de vos effets et ne preniez les dispositions nécessaires pour obtenir cette protection supplémentaire, l'obligation d'indemnisation de la société de déménagement se limite à 30 cents la livre pour chaque paquet. Etant donné que ce sont des objets légers, comme la porcelaine, qui risquent le plus de se casser, il se peut que 30 la livre pour chaque paquet ne soient pas suffisants.

Les déménageurs prendront note de l'état des meubles au début de leur travail. On vous demandera de signer un document dans lequel vous reconnaissez que certains articles comportent des imperfections, des égratignures ou des ébréchures. Lors du déchargement de vos meubles, vous pouvez les inspecter pour repérer d'éventuels dommages supplémentaires. On vous demandera de nouveau de signer une formule portant que vous avez reçu les marchandises et les avez inspectées. Si vous avez peu de temps ou si vous n'avez pas eu l'occasion d'inspecter vos biens, écrivez sur la formule "j'accuse réception des marchandises, mais ne les ai pas encore inspectées" ou quelque phrase analogue afin de montrer que vous ne renoncez pas à votre droit de réclamer à l'égard de dommages. A moins que vous n'ayez pris d'autres dispositions, vous devrez normalement lors du déchargement de vos meubles payer en entier votre déménage en espèces, par mandat-poste ou par chèque visé.

Si vous indiquez und date de livraison mais qu'il n'y a personne pour ouvrir la porte, ou si vous ne pouvez vous installer dans votre nouveau logement au jour dit, il vous faudra probablement payer des frais "d'entreposage en transit" qui peuvent être élevés. En calculant le coût de votre déménagement, prévoyez les frais de retards ou d'autres contretemps du même genre.

Les déménageurs considèrent qu'il vous appartient de faire débrancher les principaux appareils, d'enlever les objets accrochés aux murs, par exemple des tableaux, des glaces et des tringles à tentures, de vider le réfrigérateur et d'avertir de votre déménagement le laitier, le petit porteur de journaux, les bureaux d'abonnement de revues, les services de téléphone, d'eau, de gaz, de mazout et d'électricité.

Vous serez peut-être obligé de déménager vous-même vos animaux familiers, plantes, bijoux et documents, car peu de déménageurs en assumeront la responsabilité.

Comparez les prix par rapport aux services offerts. Sachez ce qu'il vous appartient de faire vous-même et ce que les déménageurs doivent faire.

Quel que soit l'état estimatif qu'on vous a donné, vous devez vous rappeler que la société de déménagement doit vous demander un prix conforme à son tarif déposé, qui est fondé sur le poids REEL des objets et la distance REELLE parcourue.

Qu'est-ce qu'un carat?

Le carat est l'unité de poids des gemmes, lit-on dans l'ouvrage les Bijoux (Collection Poche Couleurs Larousse). A l'origine, on utilisait les graines d'un légume comme poids. Jusqu'à ces dernières années, le carat correspondait à un poids différent dans chacune des principales villes, mais il est actuellement normalisé à un cinquième d'un gramme métrique subdivisé en 100 points. Le grain égale un quart d'un carat métrique et sert à peser les perles. Les métaux précieux sont pesés en onces troy. Une once troy vaut 31.1 g.

De l'émeraude, du rubis et du diamant, lequel des trois a la plus grande valeur ? Les trois sont estimés d'après des critères différents, mais on peut dire qu'émeraude et rubis se partagent la deuxième place, derrière le diamant.

Il y a 75 ans,

ouverture à Athènes des premiers Jeux olympiques

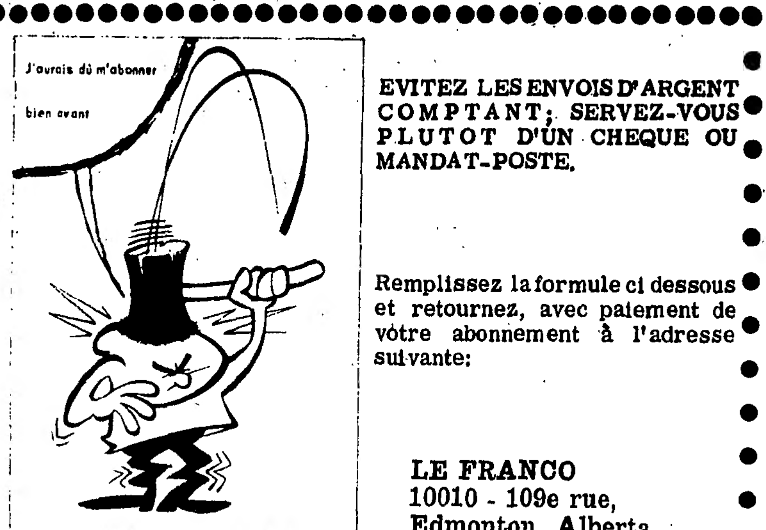
C'est sur l'initiative du Français Pierre de Coubertin que, le 6 avril 1896, les jeux Olympiques furent rénovés et organisés à Athènes. 285 athlètes, représentant treize nations y prirent part, les compétitions d'athlétisme et de natation y tenant la place la plus importante. L'idéal que proposait Coubertin aux participants ne s'identifiait pas avec la seule victoire: l'esprit chevaleresque du sport, la pratique désintéressée de ce dernier, l'acceptation courtoise du sort favorable ou contraire, le coudoiement des nations au cours de ces confrontations acharnées, mais pacifiques, étaient déjà et constituent toujours des éléments moraux de haute valeur.

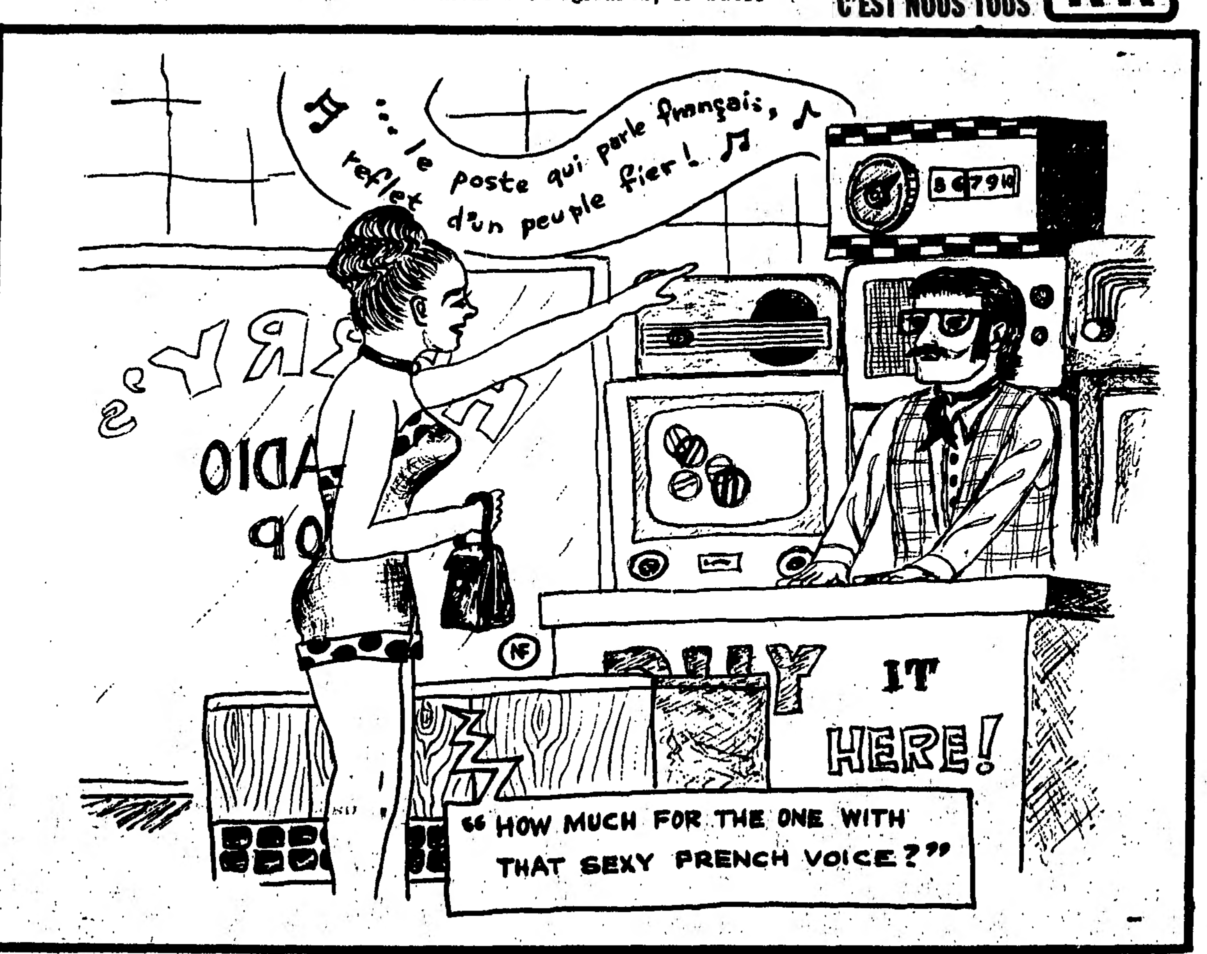
C'est en 776 av. J.-C. que les Grecs ont fixé le départ des Olympiades, ainsi nommées du nom de la ville grecque d'Olympie. On s'imagine mal l'enthousiasme et la passion que suscitaient ces compétitions. Relisons ces lignes de l'ouvrage LA GRECE (Collection Monde et Voyages, Larousse) qui font revivre une atmosphère, sous le ciel brûlant du Péloponnèse: "On ne saurait visiter Olympie sans se rappeler l'ordonnance de ces jeux, plus fameux que les jeux Néméens, Isthmiques ou Pythiques, ces jeux dont les hérauts annonçaient tous les quatre ans l'approche dans toute l'Hellade. A cette annonce, toutes les guerres devaient être arrêtées, et des Grecs, par milliers, affluaient à Olympie: marchands venus pour installer leurs boutiques, artisans pour exposer leurs armes, rhéteurs et philosophes pour avoir un vaste auditoire, et la foule immense des curieux qui admiraient, en attendant l'ouverture des jeux, l'Altis pleine de monuments et de statues.

La fête durait cinq jours, le premier jour, c'étaient les cérémonies religieuses, le sacrifice à Zeus, la procession en grand apparat des délégués de toutes les cités. Le deuxième jour, au stade, où 40,000 spectateurs pouvaient tenir, c'étaient, après la fanfare d'inauguration, les courses à pied (vitesse et fond): un tour, deux tours, douze tours; les épreuves de lutte, de pugilat et de pancrace. Le troisième jour, à l'hippodrome, où la piste avait 770 m. avaient lieu les courses de chevaux montés et les courses de quadriges. Le quatrième jour, au stade, se déroulait le pentathlon dont le nom veut dire "combinaison de cinq épreuves": saut, disque, javelot, course armée (casque en tête et bouclier au bras) et lutte. Le cinquième jour, devant le temple de Zeus, on procédait à la distribution de prix: couronnes de feuillage cueilli sur l'olivier Callistéphanos ("aux belles couronnes"), et palmes aux vainqueurs, qu'attendait un retour triomphal dans leurs cités, suivi de sacrifices, de processions, de festins et de conférences.

Les jeux se déroulaient avec faste. Les champions qui s'étaient fait inscrire, tous des Grecs et des hommes libres, se préparaient pendant les six mois qui précédaient les jeux sous la direction des HELLANODICES, les dix juges suprêmes du concours. De toute la Grèce venaient de nombreux spectateurs, qui campaient sur les bords de l'Alphée et pouvaient entendre, dans l'intermède des jeux, des conférenciers, tels qu'Hérodote, qui y lut des fragments de son ENQUETE, ou un orateur comme Lysias. Néron, plus tard, institua des concours de musique, de drame et de poésie".







Les VIAteurs 1971 ont maintenant été choisis

MM. Ernest Lefebvre et René Landry, professeurs du Collège St-Jean d'Edmonton nous ont révélé cette semaine que les entrevues pour le voyage VIA de cet été sont maintenant terminées et que le choix définitif des participants est maintenant établi.

On sait que ces étudiants partiront probablement pour l'Est du Canada au cours de la seconde semaine de juillet et qu'ils demeureront dans cette partie du pays de trois à quatre semaines. Au cours de leur séjour, nos jeunes se rendront à Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Québec Chicoutimi et qu'ils feront le tour du Lac St-Jean.

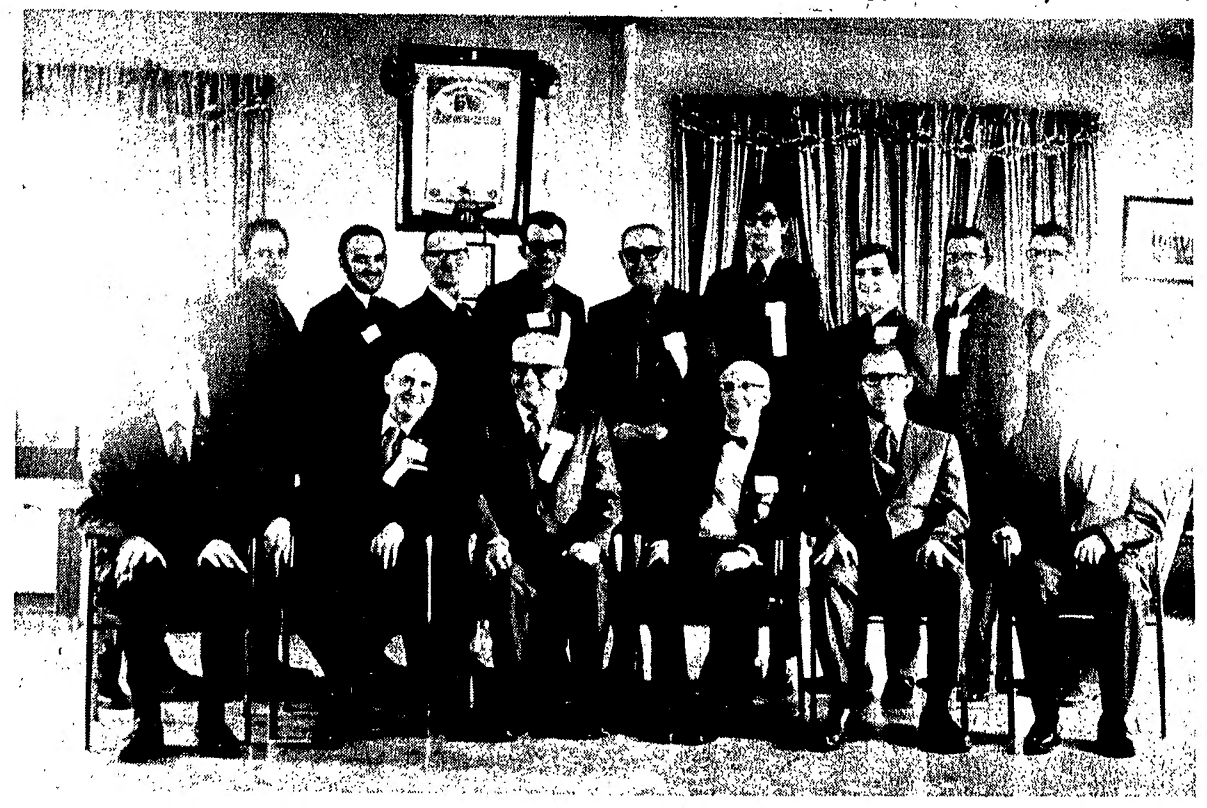
Le gouvernement fédéral paie les frais du voyage jusqu'au point d'échange, après quoi, les étudiants doivent défrayer eux-mêmes certaines dépenses. Il s'agit cette année d'un voyage-échange avec une organisation de Montréal appelée "Les Loups-Garous".

Voici la liste des étudiants qui ont été choisis pour participer à ce voyage:

Diane Baker, Edmonton; Denise Beauchemin, Bonnyville; Monique Bielech, St-Paul; Marie Bougie, Bonnyville; Gilles Boulianne, St-Paul; Edouard Campeau, Fort Kent; Angèle Carrier, Lac La Biche; Lynn Collins, Bonnyville; Marie Dentinger, Falher; Evelyne Drouin, Guy; Thérèse Gagnon, Guy; Monique Gauthier, Lac La Biche; Claude Germain, Plamondon; Annette Gervais, Morinville; Elaine Himschoot, Morinville; Diane Jacques, St-Paul; Laurent Johnson, Guy; Simone Joly, St-Paul; Anne Kallal, Vimy; Gisèle Lamoureux, Edmonton; Robert Landry, Bonnyville; Denise Lefebvre, Fort McMurray; Sylvia Lemaire, Bonnyville; Pauline Lessard, St-Paul; Dorinne Levesque, Falher; Bernadette Mahe, Mallaig; Suzanne Marchand, St-Paul; Denise Noel, Edmonton; Mariette Ouellet, Tangente; Denis Ruel, Falher; Rachel St-Martin, Legal et Willie Verrier, La Corey.

SUBSTITUTS:

Ronald Bélanger, Bonnyville; Colette Dubé, Plamondon; Valérie Durocher, St-Albert.



Les nouveaux Chevaliers membres du Conseil La Vérendrye d'Edmonton des Chevaliers de Colomb se tiennent debout à l'arrière des dignitaires qui ont procédé à leur initiation dimanche dernier. Ils semblent très heureux d'appartenir enfin à cet organisme qui fait beaucoup dans la région. Parmi les dignitaies, on remarque au centre le député d'Etat ainsi que le député de district. La prochaine assemblée du Conseil La Vérendrye aura lieu le 13 avril.





ALLEZ GRACIEUSE, SAUTE pour le photographe. C'est ce que semble dire le jeune Robert Giroux de l'école Notre-Dame de Lourdes qui agira comme "jockey" lors des compétitions de sauts de grenouilles qui se déroulent actuellement au Pavillon des Ventes au terrain de l'exposition en marge de l'Exposition de bateaux, remorques et articles de sport.

Robert sera le "jockey" de Gracieuse samedi après-midi à 2h.30 lorsqu'elle effectuera ses sauts préliminaires. Comme cette grenouille est commanditée par le rédacteur du FRANCO, Robert compte que de nombreux lecteurs apporteront leur appui moral.



Mme Claire Lamontagne du service de Sécurité Familiale se prépare à envoyer les états de compte aux membres. Il semble y en avoir beaucoup, mais pourtant ceci ne représente que le tiers de ce qu'elle a dû expédier l'automne dernier.

Un mot dans le vent, cryogénisation

Ce mot signifie la "conservation des cadavres par le froid". Il est cité dans la revue Vie et Langage (Larousse éditeur) qui précise: "Les adeptes de la cryogénisation spéculent sur un progrès tel de la science que le corps cryogénisé pourra être ranimé à une date indéterminée, au moyen d'une technique encore inconnue. Ils ne veulent plus entendre parler de cimetière, mais de "dormitoire". La première personne qui ait demandé dans son testament à être "cryogénisée est l'honorable docteur Berdford, professeur de psychologie, mort à Phoenix (Arizona) d'une leucémie, le 12 janvier 1967. Son corps sera conservé dans une sorte de réfrigérateur autant d'année qu'il sera nécessaire".

boustifaille



METS SPECIAL POUR LE TEMPS DE PAQUES

Le dîner de Pâques est l'occasion désirée pour de bons mets et une réunion amicale. C'est aussi le temps où les mets traditionnels prennent une tournure nouvelle qui plaît à toute la famille.

L'oeuf aux bonbons est aussi traditionnel que le jambon de Pâques. Pour une friandise délicieuse et facile-à-faire, essayez cette recette d'oeufs de Pâques aux bonbons. Comme surprise, pourquoi ne pas en faire quelques-uns de plus et les insérer à l'intérieur des paniers de Pâques.

Oeufs aux bonbons

1/4 tasse de pommes de terre en purée, chaudes
1 c. à thé de beurre fondu
2 tasses de sucre à glacer tamisé
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé d'extrait de rhum
1/4 tasse de cerises confites en dés
1/4 tasse d'ananas confits en dés
1/4 tasse de pacanes hachées
1 tasse de flocons de noix de coco

Mélanger les pommes de terre et le beurre dans un bol. Ajouter le sucre graduellement et battre jusqu'à ce que mélangé à fond. Ajouter le sel, l'extrait de rhum, les bonbons et les noix. Tourner en forme de 3 à 4 oeufs de 1 1/4 pouce de diamètre. Ensuite rouler dans la noix de coco. Refroidir au moins une heure. Couper en tranches. (24 morceaux).

Si vous recevez des fleurs à Pâques

Des milliers de tulipes fraîches, d'iris, de jonquilles et de jacinthes sont arrivés dans les boutiques des fleuristes. Il se peut que vous receviez un de ces gracieux arrangements de fleurs printanières. Ou peut-être préférez-vous choisir vous-même les fleurs qui orneront votre vivoir pour la fête de Pâques. Pour obtenir le meilleur effet décoratif voici quelques suggestions.

1. Placez ensemble les accessoires dont vous aurez besoin. Il vous faudra probablement des vases de diverses formes et de hauteurs différentes, un couteau bien aiguisé, du ruban de fleuriste et de la glaise hydrofuge.

2. Placez les fleurs dans un récipient remplis d'eau de la température de la pièce jusqu'au moment où vous commencerez votre arrangement.

3. A l'aide d'un couteau bien aiguisé, coupez les tiges en biais le plus bas possible. Les ciseaux pourraient écraser la tige et l'empêcher d'absorber tout l'eau dont elle a besoin. Les tiges coupées en biais ne reposent pas à plat sur le fond du vase et peuvent absorber l'eau plus facilement. Si vous employez une trousse d'épingles pour planter les tiges, vous pouvez les couper à angle droit, car elles ne reposeront pas sur le fond.

4. La glaise hydrofuge tiendra les trousses d'épingles en place dans les vases peu profonds. Vous pouvez faire un rouleau de glaise dans la paume de la main et vous en servir pour fixer la base solidement sur le fond du vase.

5. Vous pouvez alors disposer les fleurs coupées de façon à plaire à l'oeil. Gardez toujours un certain sens de proportion et n'oubliez pas le contraste des couleurs. Voici quelques autres suggestions:

a) Un groupe de tulipes rouges auxquelles on ajoute quelques jonquilles dorées et un iris bleu pâle.

b) Il y a encore les branches de cognassier et de cerisier qui fleurissent le printemps. Plusieurs résidants de la côte du Pacifique placent de ces branches dans de grands vases même avant qu'ils commencent à bourgeonner.

c) Plusieurs douzaines de tulipes de la même couleur dans un vase plat pour agrémenter la table à dîner ou le buffet.

d) Des bourgeons de saule, des iris et des jonquilles dans un vase allongé.

e) Une série de petits vases contenant chacun une seule jacinthe avec un peu de verdure et disposés en rond ou en forme rectangulaire sur la table à dîner ou la table à café.

6. Les iris, les tulipes et les jonquilles durent plus longtemps dans environ deux ou trois pouces d'eau. Vous pouvez ajouter un peu d'eau mais il n'est pas nécessaire de la changer à moins qu'elle ne perde sa couleur.

7. On devrait garder les fleurs printanières dans un endroit frais, bien aéré et à l'écart des chauds rayons du soleil.

LA CUISINE CHINOISE

Nous savions que Lizette Gervais avait adopté deux enfants orientaux: une petite fille d'origine arabe et un petit garçon d'origine vietnamienne. Mais de là à être une experte en cuisine chinoise...

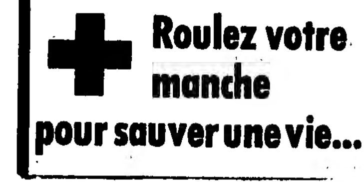
Et, pourtant, elle vient de publier LA CUISINE CHINOISE, ce livre tout à fait unique que toute québecoise devrait avoir dans sa collection.

Lizette Gervais nous propose une cuisine chinoise raffinée. Les mets suggérés peuvent se préparer, la plupart du temps, avec des ingrédients disponibles partout.

Après avoir essayé les recettes chinoises de Lizette Gervais, vous ne commanderez plus (ou presque plus) de mets chinois.

LA CUISINE CHINOISE est en vente au prix de $2.00 (le prix d'un Chow Mein). On peut se le procurer chez le distributeur exclusif: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, de Lagauchetière, Montréal 132, (523-1600)

par Lizette Gervais, Collection Femme.



FONDUES ET FLAMBÉES DE MAMAN LAPOINTE

par Suzanne Lapointe

Un livre que nous attendions depuis longtemps. Dans la jeune génération et même chez les "vieux" (qu'ils soient 'amortis', 'croulants' ou 'teuf-teufs') les fondues connaissent un succès incroyable.

Quant aux flambées, elles sont sorties des restaurants empesés où l'on joue des valses de Strauss, où l'on chante l'opéra et où l'on craint de scandaliser le maître d'hôtel en parlant...

Devant le succès indéniable de son premier livre, LES RECETTES DE MAMAN, Suzanne Lapointe ne pouvait que récidiver. C'est à la suite de sondages poussés, entrepris par les services de marketing et de statistique des Editions de l'Homme, que Suzanne Lapointe fut en mesure de classer les plus populaires recettes de fondues et flambées de sa maman, Madame Lucette Lapointe, pour en faire un recueil inédit.

Cette collaboration de la beauté, de la compétence, de l'expérience, qualités représentées par Suzanne et Maman Lapointe, alliée à ces sciences modernes que sont l'informatique et le marketing, ont permis de produire LES FONDUES ET FLAMBEES DE MAMAN LAPOINTE.

On peut se procurer ce recueil de recettes au prix de $2.00 chez le distributeur exclusif: L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC., 1130 est, de Lagauchetière, Montréal 132.

Précieux symbole

La pierre précieuse attitrée au mois d'avril est le diamant, souvent choisi pour les bagues de fiançailles. Le diamant symbole de l'innocence, a été décrit comme venant du soleil à cause de son éclat.

Les peuplades primitives associaient le diamant à l'existence d'une flamme inextinguible et d'une vertu invincible. Depuis longtemps, ce symbole de l'innocence a été lié à la parole donnée.

Le diamant est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des mineraux. Sa transformation en objet de luxe, taillé à facette pour en augmenter l'éclat, nécessite un travail soigné.

Une fois coupé et poli, le diamant a la transparence du cristal, et les pierres de teinte bleutée sont celles qui ont le plus de valeur.

On trouve des diamants de différentes couleurs, depuis le blanc aux nuances de jaune, de bleue et de noir.

Les teintures de jaune qu'on emploie parfois, n'ont rien à voir avec les véritables diamants ou bruns qui sont très rares, presque des pièces de musée.

Les mines de diamants se situent principalement dans la République sud-africaine et en Australie.

le franco

Hebdomadaire français, dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

Publié le mercredi, à 10010 - 109e rue, Edmonton 14, Alberta.

Tél.: 422-0388

DIRECTEUR: Jean Patoine

REDACTEUR EN CHEF: André Collin

SECRETAIRE A LA REDACTION: Louise Tremblay

MISE EN PAGE:

PUBLICITAIRE: Josaphat Baril

Tél.: 422-4702

Tarifs d'abonnement-
1 an: $5.00 - 2 ans: $9.00
Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année.

HEBDO DU CANADA



Féminité



QUAND UNE EPONGE RENCONTRE UNE AUTRE EPONGE-- elles se racontent des histoires de chez Tivani, Montréal, leur créateur. Tuniques, pantalons et shorts sont en éponge extensible de nylon Du Pont. Les rayures de gauche et le laçage de croite coordonnent leurs couleurs avec celles des pantalons et des shorts, respectivement.

DE BROCHES EN AIGUILLES



TABLEAU AU POINT DE CROIX

Modèle no E.N. 467-F

Si vous désirez recevoir ce patron en français, écrivez à:
Patrons du Franco, 10010 - 100e rue, Edmonton 14.
N'oubliez pas d'ajouter une lettre affranchie à votre nom et dix sous.

La femme se renseigne sur la pilule

Q. La femme doit-elle avoir la permission de son mari pour prendre des pilules anticonceptionnelles ?

R. Non. Aujourd'hui la femme a ses droits comme l'homme a les siens et jamais une femme n'est obligée de devenir enceinte contre son gré. Cependant, chez un couple normal il est bien que l'homme soit au courant et autant que possible qu'il soit d'accord, mais ceci n'est pas du tout nécessaire.

Q. N'est-il pas mieux d'avoir une opération chirurgicale définitive afin de cesser toute possibilité de grossesse ?

R. Non. Il est prouvé que trop souvent hélas la femme aura des occasions de changer d'idée, soit parce qu'il y a un autre homme dans sa vie, soit parce qu'elle a déjà perdu un ou plusieurs de ses enfants, etc.

Q. La présence de caillots par le vagin lors des menstruations est-il une indication qu'il y a un danger?

R. Non, aucunement. C'est normal même, car le sang normal en dehors des vaisseaux sanguins doit faire des caillots petits ou gros en peu de temps.

Avec les pilules anticonceptionnelles, il est toujours possible de les cesser et qu'une grossesse s'ensuive, tandis qu'avec la chirurgie il est quasi-impossible de remédier à la stérilité permanente et définitive.



Q. Y a-t-il des "savants" qui sont contre les pilules anticonceptionnelles ?

R. Oui. Il y a des savants, et même des médecins compétents dans certains domaines de la médecine, ou n'importe quelle autre science, qui ne sont pas d'accord avec les pilules anticonceptionnelles. Cependant, ces mêmes personnes, même si elles vont chercher à obtenir toutes sortes de raisons et d'excuses afin de faire cesser les pilules anticonceptionnelles , ne peuvent trouver aucune raison valable et scientifiquement connue et sûre qui puisse prouver que les pilules anticonceptionnelles nuisent aux êtres humains, si ce n'est que les pilules peuvent diminuer dans une certaine mesure les familles nombreuses et la progression si rapide des peuples qui s'en servent.

Q. Lorsqu'il y a irrégularité menstruelle ou absence de menstruation en prenant des pilules anticonceptionnelles est-ce que ceci indique qu'il y a grossesse?

R. Non, lorsque la patiente prend des pilules de type "combinées", comme il faut, il n'y a jamais de grossesse même s'il n'y a pas de menstruation. Lorsque les pilules sont de type "en séquence" cependant il peut y avoir un soupçon de grossesse, mais elle ne doit pas cesser ses pilules pour cela, elle pourra plutôt faire faire un test de grossesse et faire répéter ce test au bout de quelques semaines ou mois.



Chez les femmes moins honnêtes et moins respectables, au moins ces pilules favorisent une forte diminution des chances de grossesses accidentelles et inacceptables, et une forte diminution d'avortements provoqués ou de descendants des moins favorisés.

Q. Est-il nécessaire d'avoir une ordonnance du médecin pour se procurer de ces "pilules", et pourquoi ?

R. Oui, ceci a été convenu par les autorités de la santé, médicales et para-médicales, car la complexité de ces hormones synthétiques demande un minimum de contrôle par quelqu'un qui s'y connaît suffisamment pour protéger la santé en général, pour voir à choisir ce qu'il y a de mieux dans chaque cas, et pour permettre de suivre l'évolution des recherches et de la science au service des humains.

Q. Pourquoi est-ce toujours à la femme de prendre des "pilules" et non pas à l'homme ?

R. Si jamais un jour les mâles devenaient "enceints" on verra à leur fabriquer leurs propres pilules, à eux; d'ici là je ne vois pas de raisons nécessaires à leur en procurer. A chacun de régler ses propres problèmes particuliers d'abord.

Q. Est-il vrai que les pilules anticonceptionnelles diminuent le respect pour la femme et augmentent la promiscuité ?

R. La réponse à une telle question pourrait être une source de discussion interminable et demander plusieurs textes dans sa réponse, et pour en arriver à de pures spéculations seulement.

Tâchons de nous servir de ces pilules dans un but serein, honnête, sage et respectueux, chez le couple qui s'est voué l'un à l'autre pour toujours, (que ce soit ouvertement ou pas).

Dans la nature, il y a toujours des évènements rares et bizarres possibles, tels que allergies graves et sévères à des choses très simples: des chocs anaphylactiques, des réactions inverses à la normale, etc... Donc "les pilules", comme les fraises et les aspirines, peuvent comporter un certain danger très très rare.

CALENDRIER CULTUREL

LE THÉATRE FRANÇAIS D'EDMONTON

présentera

UN AMI IMPREVU de Robert Thomas

Les 24-25-26 et 30 avril
et les 1 et 2 mai
à l'Auditorium du Collège Universitaire St-Jean.

Le Cercle Local de l'ACFA d'Edmonton

présentera

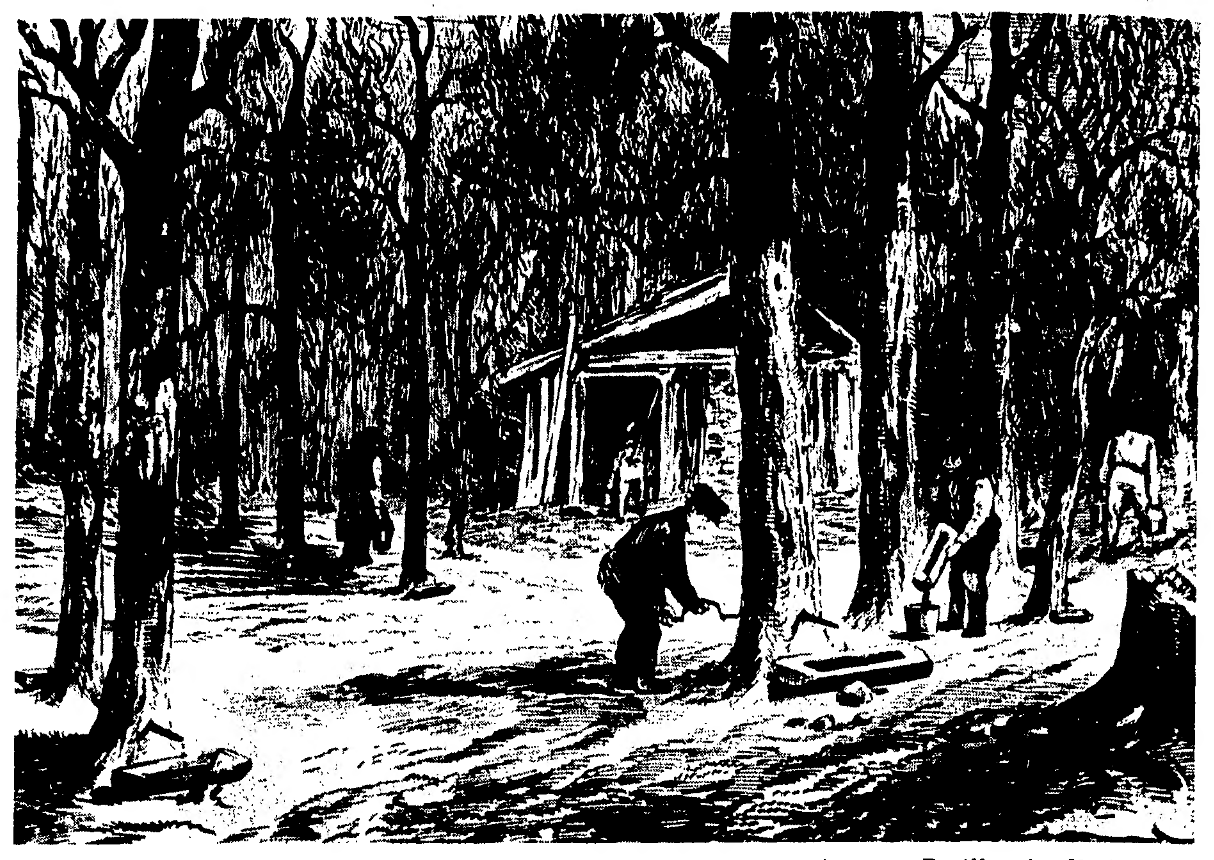
LA 22ème CABANE À SUCRE

au Pavillon des Ventes
sur le terrain de l'Exposition.

samedi le ler mai

Les marionnettes de Germain Boisvert

à EDMONTON le jeudi 27 mai
à FALHER-GIROUXVILLE le vendredi 28mai
à ST-PAUL le dimanche 30 mai.
(Nous aurons plus de détails bientôt)



LA CABANE A SUCRE annuelle de l'ACFA locale d'Edmonton sera tenue au Pavillon des Ventes sur le terrain de l'Exposition le ler mai prochain. Les participants sont toujours nombreux à cette manifestation qui leur rappelle les bonnes parties de sucre qu'ils ont connues au Québec. Le dessin à la plume que l'on voit ci-dessus et qui appartient au Musée du Québec, est dût à Allan Edson qui l'a fait paraître dans l'Opinion publique le 16 mai 1872. A remarquer le chalumeau et le seau de bois ainsi que la tarière pour percer l'écorce des érables.



A COEUR JOIE nous procure une rencontre sans pareille

par Albert Lafrance

Samedi soir, le 3 avril dernier, dans le Student's Union Theatre rempli à pleine capacité, avait lieu à Edmonton, la rencontre annuelle A Coeur Joie: Choeur à Coeur IV. Ce fut un évènement mémorable pour tous ceux qui étaient de la fête et un grand pas en avant pour le mouvement A Coeur Joie de l'Ouest canadien.

Le souhait qu'avait formulé dans le Franco-albertain, le reportage du Choeur à Coeur II, il y a déjà deux ans, à savoir que plusieurs chorales puissent joindre les rangs des trois chorales existantes, s'est pleinement réalisé cette année. En effet, HUIT chorales A Choeur Joie, toutes membres de l'Alliance Chorale Canadienne, ont pris part à ces manifestations. On comptait LES VOIX DU PRINTEMPS de Saskatoon, LA CHORALE CHANTEJOIE de la Région rivière-la-Paix, LES SEMEUSES DE JOIE de Falher, LES 67 de Bonnyville, LES MUSICOS de St-Paul, LA CHORALE ASSUMPTA, LA CHORALE DU COLLEGE UNIVERSITAIRE ST-JEAN, LES CHANTAMIS, toutes trois d'Edmonton. Quelle impression que de voir tout ce monde prendre place si joyeusement sur une étendue d'estrades qui bientôt disparaît devant un panorama multicolore que dessinent les costumes variés des chorales participantes. Le tableau devient complet lorsque, sous la main habile d'un de leurs chefs de choeur, ces 350 chanteurs ne font plus qu'une seule voix, que ces choeurs ne font plus qu'un seul coeur dans la musique qui les unit.

Si les costumes, la disposition et le comportement général des chanteurs étaient magnifiques, le chant et la musique l'étaient davantage. Choeur à Coeur IV a établi un standard d'exécution et d'interprétation rarement rencontré jusqu'ici dans les manifestations A Coeur Joie de l'Alberta, et qui, je le dis franchement et humblement, les chants communs que dans ceux présentés par chacune des chorales on sentait un souci de bien interpréter: diction soignée, souplesse et justesse des voix, un respect pour les valeurs musicales et surtout une sensibilité expressive devant la musique. Même s'il y a toujours danger d'avoir recours à l'éclat ou à des trucs artificiels plutôt qu'à la qualité du chant bien soigné pour s'assurer des applaudissements, rien (ou si peu que pas) de cela ne s'est produit. Pour cela je félicite les chefs de choeur, car là ils font preuve d'honnêteté à l'égard de la musique, de leurs choristes et du public. Ils bâtissent quelque chose de solide qui portera bon fruit.

Il est regrettable qu'il ne me soit pas possible de souligner, faute de temps et d'espace, tous les temps forts de cette soirée. Toutefois je pense qu'il serait plus regrettable encore de passer sous silence un point culminant qui fut d'ailleurs applaudi avec tant d'enthousiasme. Pouvait-on croire qu'une petite fille de neuf ans puisse faire chanter avec tant d'entrain une foule de plus de mille personnes? Rien n'est impossible "A Coeur Joie". C'est bien ce qu'a fait la petite soliste Lise Guenette, avec l'aide rassurante de Soeur Gertrude Hurteau et la Chorale Chantejoie. Une voix extraordinaire que celle-là, qui accumulera d'autres succès si elle continue d'être bien guidée vocalement comme elle l'est présentement.

Le programme mérite une mention honorable, puisqu'il était fort varié et toujours intéressant. Cependant, s'il m'est permis de faire quelques suggestions, il aurait été avantageux surtout du point de vue auditoire, que certains chants, moins connus, aient eu quelques mots (je dis bien quelques mots) d'explication. Une ou deux phrases auraient suffit pour nous dire que (Slava v vychnih Bogou) était un chant slave tiré de la liturgie russe, et que (Qui frappe ici) étaient une vieille chanson folklorique acadienne que l'on a repêchée de la Louisianne.

Enfin c'est aux chorales elles-mêmes et à leur chef respectif que s'adressent mes dernières félicitations. Merci pour une merveilleuse soirée que vous avez partagée avec nous. A l'an prochain.

Le Français, notre langue



Docteur Pierre A.R. Monod

Puisque Pâques approche, si nous préparions un petit voyage ? Dans le placard, quelques valises sont là. Jean crie à sa mère: "Maman, quelle valise est-ce que je pourrai servir ?" "Mais Jean, tu ne sais pas encore qu'on ne peut servir qu'un maître ? On sert Dieu mais on ne sert pas une valise. On se sert d'une valise, on se sert d'un couteau. Tu pourras te servir de la valise bleue mais pour la prendre, ne te sers pas du fauteuil, sers-toi de l'échelle."
"Merci, maman, je vais m'en servir. Et qu'est-ce que je dois mettre dedans ma valise ?"
"Oh, Jean, on met ses choses dans sa valise, on ne les met pas dedans sa valise. Quand on les y a mises, elles sont dedans."
"Bien, maman. Alors, est-ce que je peux mettre ma chemise à carreaux dans la valise ?"
"Mais oui, mets-la dedans. Et ton blue-jean, tu l'as pris ?"
"Oui, il est déjà dedans."
"Où dedans ?"
"Dans ma valise, bien sûr !"

C'est ainsi que Jean a appris qu'on ne peut servir qu'une personne, comme domestique ou garçon dans un restaurant. Il sait maintenant qu'on ne sert pas une chose mais qu'on se sert d'une chose. Il ne mettra plus ses chaussettes dedans le placard, mais dans le placard; il peut les mettre dedans, c'est à dire "dans le placard", ça oui.

Mais voici sa soeur qui le voit en train de faire sa valise, elle n'est pas contente ! "Oh ! Tu as déjà demandé pour la valise bleue à maman. C'est celle que je voulais !"
"Peut-être", dit Jean "mais ne sais-tu pas qu'on ne demande pas pour une valise; on demande une valise. Est-ce que tu parles français ou anglais ? Tu ne demandes par pour du pain; non ! en français, on demande du pain, on demande un couteau, on demande une piastre. Et aussi, le soir, tu demandes à aller au cinéma, pas pour aller au cinéma (si encore tu le demandes !).

Jean et sa soeur n'ont pas perdu leur journée mais ils pensent: "Parler français, ce n'est pas facile !"

Le conseil d'administration du Service Animation Sociale tient ses assises annuelles



Le coordonnateur Jacques Boucher a présidé l'assemblée du conseil d'administration du Service Animation Sociale samedi dernier.



Des représentants de toutes les régions se sont retrouvés autour de la table des délibérations. On reconnait dans l'ordre habituel Thérèse Dallaire (La Corey), Daniel Danis et Elisabeth Breton (Calgary), Laurier Boucher (Edmonton) et Joey Rivey (St-Paul).



Des participants très occupés. Daniel Creurer, animateur (Girouxville), Marjolaine Chamberland (Legal), Eugène Trottier (Edmonton), Paul Denis (Edmonton), Frank McMahon (Edmonton) et Marie-Andrée Collicutt (Edmonton).

Samedi dernier, à la salle du conseil de l'ACFA, se tenait l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration du Service Animation Sociale sous la présidence de M. Jacques Boucher. Plusieurs résolutions importantes ont été adoptées au cours de ces assises auxquelles participaient des représentants des différentes régions de la province.

A la suite de l'adoption du rapport financier, on a discuté de budget, mais il a été impossible de présenter ce budget immédiatement, du fait que celui-ci doit correspondre aux activités projetées, lesquelles doivent d'abord être acceptées à l'assemblée. Toutefois, au cours de la discussion, on souligne l'importance de la contribution du Franco-albertain à l'animation sociale, du fait qu'il constitue un lien entre les francophones d'un bout à l'autre de la province.

Sur une proposition de Laurent Ulliac et de Gérald Landry, un comité de finances est créé pour préparer les budgets et surveiller l'administration financière du compte du service Animation Sociale. Feront partie de ce comité MM. Jacques Boucher, Gérald Landry, Laurent Ulliac, Eugène Trottier et Jean Patoine.

M. Daniel Creurer fut ensuite invité à présenter son rapport pour l'année écoulée. Tel qu'il l'expliqua tout d'abord, un rapport complet de ses activités a déjà été présenté une semaine auparavant lors de l'assemblée générale de l'ACFA, et comme ce rapport était assez volumineux, il aurait été fastidieux de le reprendre.
M. Daniel Creurer s'attacha plutôt à expliquer ses projets à venir, parmi lesquels un projet conjoint avec l'Office National du Film pour utiliser la vidéoscopie fut longuement discuté. Ce projet devrait se réaliser dans la région de Rivière-la-Paix et porterait sur un problème vital, c'est-à-dire l'éducation.

M. Adrien Tremblay exposa ensuite les grandes lignes du programme qu'il a établi en collaboration avec les éducateurs bilingues et il a indiqué qu'une prochaine session aurait lieu les 14, 15 et 16 mai pour les professeurs et une autre les 28, 29 et 30 mai.

Du côté régional, M. Roland Lajoie a rapporté qu'à la suite d'une session d'animation sociale, les jeunes de Bonnyville ont décidé de se grouper dans le but de développer leur langue et leur culture. Comme projet spécifique, ces jeunes organisent un "happening" qui se déroulera les 21, 22 et 23 mai prochain et qui groupera 85 jeunes venant de différents points de la province. Ce "happening" portera sur la créativité culturelle dans les domaines de la musique, des arts plastiques et de l'expression corporelle. Déjà, les jeunes de Bonnyville ont reçu une confirmation d'une subvention de $6,000. du Secrétariat d'Etat pour la réalisation du projet.

M. Daniel Danis et Mlle. Elisabeth Breton de Calgary ont de leur côté expliqué que ceux qui ont participé à une ou plusieurs sessions d'animation oeuvrent au sein de la Société Franco Canadienne de Calgary et qu'un projet assez rapproché consistera dans l'organisation d'un autre bistrot.

Devant l'intérêt que démontre depuis longtemps le doyen du Collège Universitaire St-Jean, le père François McMahon, O.M.I. pour l'animation sociale, il avait été invité à l'assemblée comme observateur. Sur une proposition du Dr. Roger Motut il fut décidé que dorénavant, le doyen du Collège Universitaire St-Jean fasse partie du conseil d'administration.

On procéda ensuite à la planification et à l'évaluation du service et il fut décidé que le conseil établisse un comité de planification et d'orientation du travail et des structures. Ce comité a été formé de MM. Jacques Boucher, Roger Motut, Daniel Creurer, Laurien Boucher, Adrien Tremblay, François McMahon, Jean-Maurice Olivier, Joey Rivey, Thérèse Dallaire et Jean Patoine.

On décida ensuite de la nécessité d'engager un nouvel animateur à plein temps et il fut décidé de placer une annonce dans les journaux francophones de l'Ouest durant deux semaines avant de procéder à l'engagement.

VOISINAGE

La Societe Franco-Canadienne de Calgary

Heureuse réunion chez le Dr. R. Klassen.

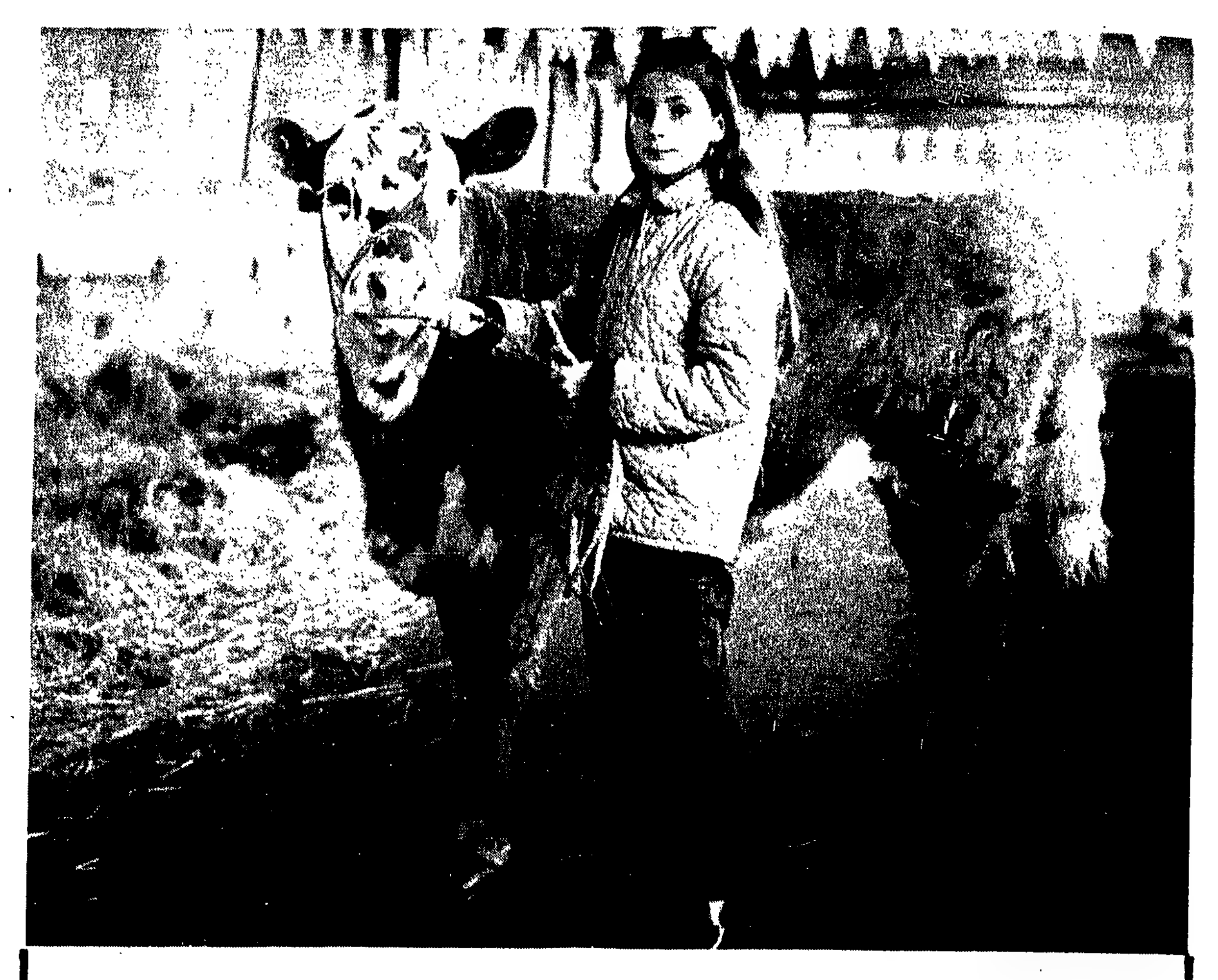
Le 20 mars se réunissaient chez le Dr. et Mme. Rudy Klassen les cinq frères Klassen. Le Dr. Rudy Klassen de Calgary, le Dr. David Klassen de Chilliwack C.B., le Dr. Ed Klassen de Three Hills, Alberta, Erwin Klassen de Calgary et Eric Klassen de Calgary ainsi que leur soeur ainée Margaret de Calgary.

Le Dr. et Mme. Rudy Klassen sont les heureux parents d'un second fils, Vincent-André, baptisé récemment à l'église Ste-Famille. Le frère du père le Dr. Ed Klassen et Mme. Klassen étaient parrain et marraine. Une quinzaine de parents se sont réunis à domicile pour fêter l'heureux évènement.

Réunion chez M. et mme. Maurice Massé.

Le 27 mars, se réunissaient chez M. et Mme. Maurice Massé la famille Wallin, parents de Mme. Massé. M. et Mme. Wallin (père et mère) M. et Joseph et sa femme Thérèse, Robert et sa femme Clara, leur soeur Mme. Prospère Pinel, de Val Marie, Saskatchewan et son fils Arthur Pinel de Claresholm et son épouse. M. Wallin, le père de Mme. Massé est âgé de 90 ans et Mme. Wallin de 82 ans. Ils jouissent d'une parfaite santé.

par Estelle Paradis.



La jeune Elisabeth Lusson de Clyde semble très fière de poser pour notre photographe en compagnie d'un jeune boeuf d'un an qui lui appartient. Elisabeth était à Edmonton la semaine dernière en compagnie de ses parents alors que se déroulaient les ventes de bestiaux au Pavillon des Ventes sur le terrain de l'Exposition. Ce jeune boeuf est issu d'un croisement où le Charolais entre en bonne part et nul doute qu'Elisabeth en a obtenu un bon prix. Une chose est certaine, c'est que cette jeune fille n'a pas froid aux yeux et qu'elle sait où elle va.

Les traditions ont la vie dure

par Pierre VILLEMURE

Il existe, dans notre système parlementaire, britannique, maintes traditions étranges dont plusieurs ont survécu jusqu'à ce jour, au beau pays du Québec. En voici un cas bien typique: depuis la tenue de la première législature du Québec, il y aplus de cent ans, trente et un fauteuils des meubles énormes, lourds, majestueux et encombrants, se sont envolés du parlement pour aller orner, ou encombrer selon le cas, la demeure d'un particulier.

Disons vite qu'il ne s'est agi en aucun cas d'un vol, mais d'un "cadeau", remis à la fin de chaque Législature, au président ou orateur de l'Assemblée, en souvenir sans doute des efforts parfois surhumains que ce dernier a dû déployer, durant la session parlementaire, pour maintenir l'ordre et faire respecter le code de procédure par les élus du peuple, tous plus tapageurs, chicaniers et turbulents les uns que les autres.

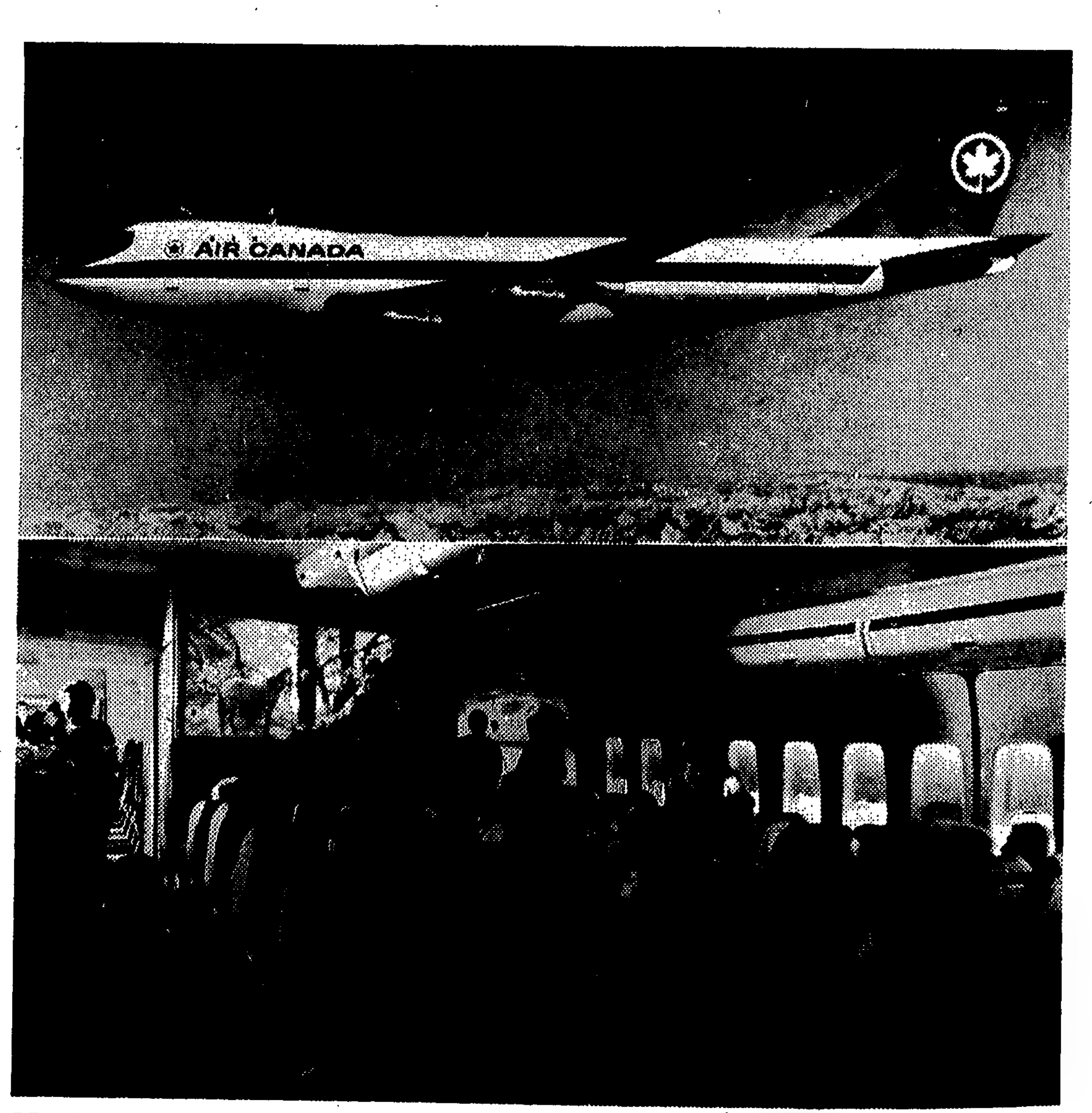
Précisons qu'il s'agit d'une sorte de trône, fait de bois sculpté et artistement ouvragé, recouvert de velours vert et surmonté d'une grosse couronne royale et d'armoiries; comme le dossier en est démesurément haut, malheur à l'orateur dont la demeure aura des plafonds trop bas ! Il lui faudra se trouver un autre logis, ou percer le plafond du salon afin de loger de façon convenable cet encombrant et royal machin.

Il faut s'y mettre à plusieurs hommes pour manier ce mastodonte. Donc, pas question que l'orateur s'en aille du parlement avec son fauteuil sous le bras, à la fin de son mandat. Les voleurs y songeront à deux fois avant d'essayer de le dérober, d'autant plus qu'il doit être joliment difficile de vendre ou dissimuler une monstruosité semblable.

Film d'animation de l'ONF sur le folklore esquimau

En collaboration avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, l'Office national du film tourne actuellement un court métrage d'animation couleur s'inspirant d'une fable esquimaude OOKPIK (hibou actique) ET LE LEMMING.

Co Hoedeman, le réalisateur, au théâtre de marionnettes. Personnages, décors, chansons ont été créés par des artistes esquimaux, Germain Armaktauyak et Eric Tagoona, donnant à l'ensemble de la production une réelle authenticité et permettant ainsi de fixer sur pellicule ce très beau folklore en voie de disparition.



GRAND LUXE AU-DESSUS DES NUAGES—Air Canada vient de prendre livraison du premier de trois long-courriers Boeing 747, qui peuvent transporter 365 passagers dans un décor de grand luxe. A bord des 747 d'Air Canada, les passagers pourront voir des films ou écouter de la musique stéréo. Ce sera la première fois qu'un transporteur canadien offrira ce genre de divertissements. La Société recevra deux autres 747 ce printemps. Elle affectera le premier à la liaison régulière Vancouver-Toronto le 25 avril.

VOIR ET ECOUTER

télévision

Horaire à CBXFT

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

samedi

3h 15
Le Golf et ses étoiles
4h 00
Lassie
5h 00
Tour de terre
5h 30
Joe 90
6h 00
Prenez le volant
6h 30
L'heure des quilles
7h 30
Si jeunesse pouvait
8h 00
LES GRANDS FILMS

Le Bal des maudits (The Young Lions). Drame de guerre réalisé par Edward Dmytryk, avec Marlon Brando, Montgomery Clift, Dean Martin, Hope Lange et May Britt. La dernière guerre mondiale à travers la vie de trois jeunes gens: un Allemand et deux Américains, dont l'un est d'origine juive. Menées parallèlement sur les principaux théâtres du dernier conflit, les destinées de ces trois jeunes lions ne se rencontreront, en dépit des batailles et des diverses péripéties du drame, qu'à la toute fin du film. (Américain 58).

9h 30
Cent mille chansons
10h 00
Téléjournal
10h-30
Pierre-Jean-Jacques
11h 00
Cinéma

Les Gangsters (Payroll). Drame réalisé par Sidney Hayers, avec Michael Craig, Billy Whitelaw et Françoise Prévost. Deux hommes doivent transporter cent mille livres sterling dans une camionnette blindée. Un gang de dangereux bandits parvient à s'emparer du contenu de la camionnette. (Britannique 1961).

dimanche

3h 00
Cinquième dimension
4h 00
Le monde en liberté
4h 30
Le français d'aujourd'hui
5h 00
D'hier à demain
6h 00
Invitation au loisir
6h 30
Quelle Famille
7h 00
Zoom
8h 00
BEAUX DIMANCHES

Me no savey. En Nouvelle-Guinée, au nord de l'Australie, que pouvons-nous apprendre des sociétés dites primitives? «Me no savey» est la réponse du cannibale face à notre civilisation. Scènes de guerre, de sorcellerie, vie quotidienne et interviews de pygmées.
Une réalisation de Daniel Bertolino et de son équipe.

New **York City Ballet.**
Trois chorégraphies de George Balanchine: «Mouvements pour piano et orchestre» (Stravinsky); «Tarantella» (Gottshalks Kay), et «Who Cares» (Gershwin). Avec la troupe du New York City Ballet et les solistes suivants: Patricia McBride, Kay Mazzo, Karin von Aroldingen, et Marner Morris. Réalisation: Noël Gauvin.

10h 00
Téléjournal
10h 30
Dossiers
11h 00
CINEMA

Le Diabolique Docteur Mabuse. Aventures policières réalisées par Fritz Lang, avec Dawn Addams, Peter Van Eyck, Gert Frobe, Werner Peters et Andrea Checchi. A Munich, un voyant avertit la police de divers crimes perpétrés de façon bizarre. La technique utilisée pour ces méfaits rappelle les exploits d'un certain docteur Mabuse, mort depuis trente ans. (Franco-italo-allemand 1960).

lundi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris Verte
4h 15
La Boîte
5h 15
Daktari
6h 15
Oui ou non
Jeu questionnaire
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Mont-Joye
9h 30
A la seconde
10h 00
Téléjournal
10h 30
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

La Dixième Victime (La decima vittima). Film de science-fiction réalisé par Elio Petri, avec Marcello Mastroianni, Ursula Andress et Elsa Martinelli. (Italien 1965).

mardi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Perdus dans l'espace
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Moi et l'autre
9h 30
Paradis terrestre
10h 00
Téléjournal
10h 30
Rue des Pignons
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-CLUB

Mon chemin (Igy Jölten). Drame psychologique de Miklos Jancso, avec Andras Kolak et Serguei Licolenko. A la fin de la guerre de 1945, les Allemands ont réquisitionné des étrangers, qui regagnent bientôt leurs pays. Les Russes envahissent le territoire yougoslave en vainqueurs; ils sont les maîtres mais, soupçonneux, ils se demandent si les fuyards qu'ils rencontrent sont des amis ou des ennemis. Un jeune Yougoslave est ainsi entraîné dans une suite d'aventures complètement loufoques.
(Hongrois 1965).
Présentation: Jacques Fauteux.

mercredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Walt Disney
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Département "S"
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINE-NUIT

Dernier rendez-vous (Ultimo incontro). Mélodrame réalisé par Gianni Franciolini, avec Alida Valli. Amedeo Nazzari et Jean-Pierre Aumont. Une femme a un amant qui lui propose de partir avec lui. Elle refuse toutefois d'acquiescer à sa demande par amour pour son mari. (Ital. 51).

jeudi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Au pays des géants
6h 15
Ni oui ni non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Show Bécaud
10h 00
Téléjournal
10h 30
Format 30
11h 15
CINEMA

Le Songe d'une nuit d'été (Midsummer Night Dream). Ballet réalisé par Dan Erikson, d'après l'oeuvre de William Shakespeare, avec Suzanne Farrel, Edward Villela, Arthur Mitchell, Mimi Paul et le New York City Ballet. Pendant que le lutin Puck danse joyeusement avec ses compagnons de la forêt enchantée, Obéron, le roi des fées, se querelle avec sa femme Titania au sujet d'un page. Il décide donc de recourir à la magie pour la mâter et ordonne à Puck d'aller cueillir une certaine fleur au sommet de la montagne. (Amer.).

vendredi

3h 00
Femme d'aujourd'hui
4h 00
Souris verte
4h 15
Bobino
4h 45
La Boîte
5h 15
Voyage au fond des mers
6h 15
Oui ou non
6h 45
Téléjournal
7h 00
Emissions éducatives
9h 00
Donald Lautrec "chaud"
9h 30
Consommateurs avertis
10h 00
Téléjournal
1oh 30
Atomes et galaxies
11h 00
Jean et Gens
11h 15
CINEMA

Train, amour et crustacés. Comédie réalisée par Richard Quine, avec Doris Day, Steve Forest et Jack Lemmon. Une jeune veuve débute dans le commerce des homards. Un de ses premiers envois est refusé, les employés d'une compagnie de chemin de fer ayant laissé mourir les crustacés. (Américain 1959).

Zoom

Un divertissement d'une heure avec huit chanteurs et une comédienne

Au **Zoom** du dimanche 28 mars qui sera télévisé en couleur à 19 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada, l'animateur Jacques Boulanger accueillera huit chanteurs et chanteuses et une comédienne.

Ce **Zoom** débutera avec une chanson interprétée par Danielle Oderra: *Quand même.* Jacques Boulanger nous présentera ensuite son second invité, l'auteur-compositeur et interprète Sylvain Lellèvre qui interprétera une de ses composition: *le Nouveau Monde* et il nous présentera lui-même Christyne Chartrand et Jacques Boulanger qui chanteront: *Comme un soleil.*

Dans la seconde partie de **Zoom,** Jean-Loup Chauby chantera une de ses compositions, *Saint-Exupéry.* Et ce sera à son tour, de nous présenter *Le ciel est orange,* une chanson interprétée par Christyne Chartrand.

Annie Girardot a enregistré un microsillon qui comprend deux ou trois chansons de Jean-Loup Chauby. Andrée Lachapelle nous en dira une: *Dans une glace.*

La troisième partie de ce **Zoom** sera consacrée aux oeuvres de Jacques Blanchet. C'est d'abord le compositeur qui interprétera une de ses oeuvres: *Mon pays d'aujourd'hui.* Lucille Dumont enchainera avec: *la Peau noire. Le Geste* est une chanson de Jacques Blanchet qui se prête fort bien au répertoire d'une diseuse; Andrée Lachapelle l'a choisie pour rendre hommage à Jacques Blanchet. Cette partie de **Zoom** s'achèvera par un duo de Lucille Dumont et Jacques Blanchet intitulé: *Lettre à une femme.*

La quatrième partie du **Zoom** du 28 mars sera consacrée à Raymond Lévesque. Il chantera: *Kommandantur* et *Poètes inconnus,* deux de ses dernières créations.

Ensuite Raymond Lévesque formera un duo avec Andrée Lachapelle pour nous interpréer *la Folle Jeunesse.*

En dernière partie de **Zoom,** Jacques Boulanger nous présentera un jeune artiste européen, Eric Charden, qui chantera deux de ses succès: *Bienvenue* et *En ballon dirigeable.*

L'orchestre sera sous la direction de Roger Gravel. Le **Zoom** du 28 mars sera réalisé par Pierre Desjardins, assisté de Denise Roger.











DÉCÈS

Décès de soeur Delphine Perreault

Le 30 mars, Mgr. Anthony Jordan, O.M.I., archevêque d'Edmonton, et le révérend Père Clément Tourigny, O.M.I. concélébraient aux funérailles de soeur Delphine Perreault, au Centre Régional des Soeurs Grises à Edmonton. Le Père Tourigny présida ensuite aux prières d'inhumation au cimetière de St-Albert. Soeur Perreault est décédée à l'Hôpital général d'Edmonton, le 27 mars 1971, après quelques semaines de maladie.

Professe chez les Soeurs Grises depuis 50 ans, Soeur Perreault est née à Saint-Albert le 11 novembre 1900. A 18 ans, elle entrait au Noviciat de la Maison Mère, à Montréal. Après sa profession religieuse en 1921, elle recevait sa première obédience: institutrice au Couvent Youville de Saint-Albert. Elle missionna ensuite chez les Indiens au Lac LaSelle et à l'Ecole Blue Quills de Saint-Paul. En 1947, elle fut transférée à l'Hôpital Sainte-Croix de Calgary pour retourner à Saint-Albert après 3 ans. En 1956, elle partait pour l'Hôpital Sainte-Thérèse de Saint-Paul où elle donna dix années de précieux services. Finalement, en 1967, elle termina sa vie missionnaire et se retira à la nouvelle maison provinciale d'Edmonton.

L'Histoire de Saint-Albert rapporte que le grand-père de cette religieuse, Adolphe Perreault, vint de France avec Mgr. Grandin en 1868 et compta parmi les pionniers de Saint-Albert. Il était charpentier et aida à la construction de l'église, du couvent et des autres dépendances de la mission. Il maria Julie Bérard, native du Manitoba; ils eurent 9 enfants. Le père de soeur Perreault, John, maria Marie Victoire Leblanc en 1899 et mourut en 1904 laissant à soeur Perreault 2 frères qui lui survivent, Edward et Louis de Saint-Albert. Madame Perreault se remaria à M. John Paquette, ils eurent 10 enfants dont trois vivent encore: l'aînée, Mme. Harold (Joséphine) Charles et Mme. Ralph (Nellie) Flett de Dixonville ainsi que M. Emile Paquette de Calgary.

REGLEMENTS

(suite de la page 3)

2.- A la connaissance du vétérinaire, la fièvre catarrhale n'a pas existé dans l'Etat d'où provient l'animal durant la période de 12 mois précédant la date de l'exportation;

3.- L'animal a été soumis à une épreuve déterminée de laboratoire pour la fièvre catarrhale avec résultats négatifs pendant les 30 jours antérieures à la date d'exportation.

Ces nouveaux règlements sanitaires s'ajoutent à ceux qui étaient déjà en vigueur pour l'importation des bovins, moutons et chèvres au Canada.

Les bovins, par exemple, doivent être exempts de brucellose et de tuberculose. Quant aux moutons et aux chèvres, l'animal et son troupeau d'origine doivent être exempts de tous symptômes de prurigo lombaire et de gale, ainsi que de toute autre maladie contagieuse ou infectieuse de ces deux espèces animales.

Les moutons et les chèvres qu'on importe des Etats-Unis peuvent maintenant l'être sans qu'on les baigne pourvu que les moutons aient été reconnus exempts de gale dans leur comté d'origine.

Le mouvement international des bestiaux est typique de notre époque; aussi, au fur et à mesure que de nouvelles méthodes de diagnostic et de répression des maladies deviendront disponibles, les risques d'introduire des épizooties étrangères seront diminués d'autant.

La Direction de l'hygiène vétérinaire établit les mesures qui protègent les animaux domestiques, y compris les volailles, du Canada contre les maladies dangereuses qui sévissent en d'autres pays.

Les mesures sanitaires qui sont adoptées dépendent en grande partie des modes connus de propagation des épizooties exotiques.

A CALGARY

Cours de conversation française pour adultes

A la suite d'une réunion tenue le 9 février dernier, des cours de conversation française ont été organisés pour les parents des élèves de l'école bilingue St-Patrice de Calgary. Pas moins de vingt parents anglophones se sont inscrits, indiquant ainsi leur volonté d'en savoir davantage sur le français et leur désir de pousser leur culture plus avant.

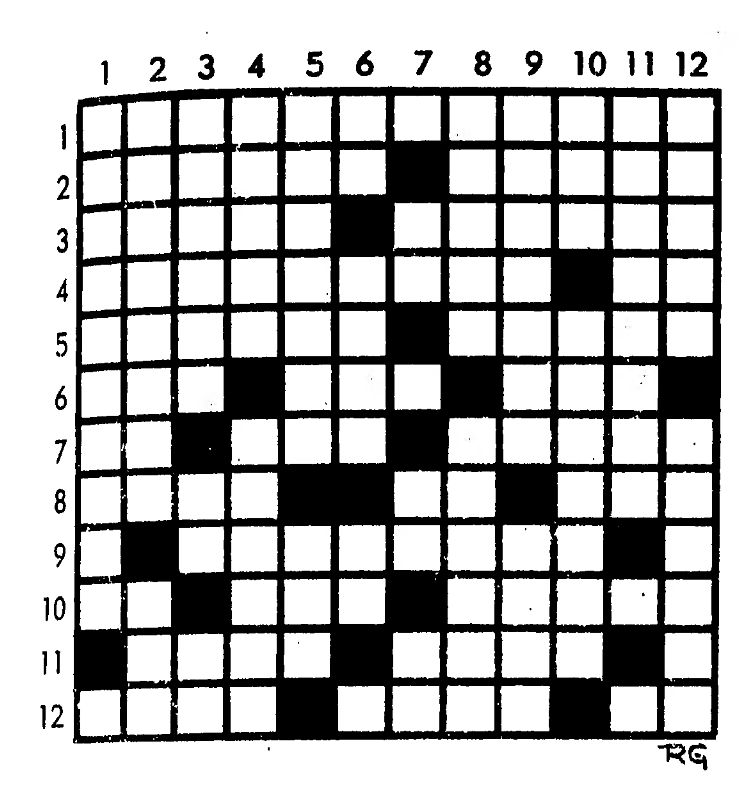
La première leçon de cette série de cours a eu lieu mardi, le 30 mars. C'est M. Gaétan Cormier qui dirige ces cours et il nous a indiqué qu'ils se poursuivraient durant dix semaines.

Cela aidera certainement ces parents à apprécier davantage les efforts de leurs enfants vis-à-vis du bilinguisme et leur exemple constituera un stimulant pour les jeunes.

par Estelle Paradis

CARTES D'AFFAIRES PROFESSIONNELLES

mots croisés



HORIZONTAL

1. Manière de vivre de ceux qui ne pensent qu'aux satisfactions du corps.
2. Exposer pour la vente. - Posséder.
3. Se servant à désigner un être, une idée. - Faire venir avec soi.
4. Qui occasionne des frais, des dépenses. - Dans la rose des vents.
5. Qui n'est pas commun. - Qui est ni chaud ni froid.
6. Pron. pers. - Poil qui pousse sur le cou du cheval. - Epoque
7. Pays d'Europe. - Colère.
8. Abrév. fam. de Louis. - Prénom masculin.
9. Sorti, né de. - Qui pratique le snobisme. - Lettre grecque.
10. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'au moment où l'on se couche. - Meuble de repos.
11. Celle qui dispose les fils devant servir à la trame.
12. Enlève la tête d'un arbre. - Demeurer, subsister.

VERTICAL

1. Auteur de Mémoires historiques.
2. Qui est écrit suivant les règles de l'atonalité. - Dans la rose des vents.
3. Manier doucement. - Lieu pittoresque.
4. Art. espagnol. - Directeur de certains collèges.
5. Songe. - Petit rongeur. - Saison.
6. Term. d'inf. - Employer utilement.
7. Propre à l'âne. - Altesse Royale.
8. Ornée de minces lames d'argent. - Qui dépasse toute mesure.
9. Syn. de ivette. - Outil de la couturière. - Nota bene. - En les.
10. Son de plusieurs cloches sonnant ensemble. - Ciment pour faire des joints hermétiques.
11. Adj. poss. - Term. d'inf. - Ville célèbre par sa tour penchée.
12. Aller à l'aventure. - Parer à ce qui peut être nuisible.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE -

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	O	M	A	N	I	S	A	T	I	O	N
2	E	T	A	T	I	S	E	R		R	E	A
3	C	A	T	E	G	O	R	I	E		I	T
4	I	R		L	E		T	E		P	L	I
5	D	I	N	E	R	A		T	E	R		O
6	I	E		S	I	T	O	T		E	O	N
7	V		V		A	R	G	E	N	T		A
8	I	S	E	O		O	R		O		L	L
9	S	E	R	V	I	C	E	S		I	I	I
10	T		T	A		E		I	V	R	E	S
11	E	T		L	A		P	L	I	A	G	E
12	S	E	L	E	C	T	I	O	N	N	E	R

L'avortement

(suite de la page 4)

qu'arriverait-il de notre sécurité ?

Non, il ne faut pas se laisser influencer par un tel sondage. Nous devons être conscients que l'avortement est un acte contraire à la nature et de ce fait reste à éviter, parce que nous croyons que la vie humaine est respectable dès sa conception.

On dit qu'on a les lois qu'on mérite. Alors, mesdames et vous aussi messieurs, soyons vigilants et ne laissons pas nos législateurs céder à des pressions sans en prévoir les abus possibles.

Nous devons prendre position, chacun et chacune, face à une telle situation, et demander au gouvernement d'établir une politique qui répond à nos besoins tout en évitant de détruire les bases qui sont le fondement même de la famille et de la société.

Mme. Germain St-Pierre,
Victoriaville, P. Québec.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e. avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "CONSTRUCTION D'UN EDIFICE GENRE HANGAR POUR LE R.C.M.P./M.D.N., Yellowknife, T.N.-O." seront reçues jusqu'à 11h30 A.M. (H.N.R.) LE 27 AVRIL, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:

Edifice Oliver, 10225-100ème Avenue, EDMONTON, Alberta; 400 Edifice des Douanes, CALGARY, Alberta; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, WINNIPEG, Manitoba; 902 cr. Spadina, SASKATOON, Saskatchewan; au Département des Travaux Publics à YELLOWKNIFE, T. N. O.; et ils peuvent être examinés au bureau de Districts du Ministère 10025-106 rue, 9e étage, EDMONTON, HAY River, INUVIK et FT. SMITH ainsi qu'aux bureaux de l'Association de la Construction à EDMONTON, CALGARY, WINNIPEG et SASKATOON.

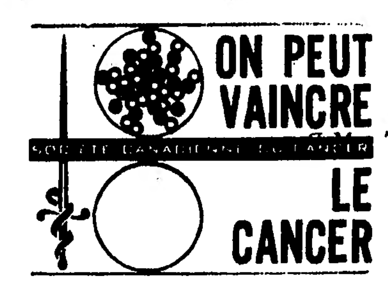
Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers
et administratifs.

ED 770



Renseignements éclairs sur l'impôt

Q. L'an dernier, nous avons eu une petite fille qui n'a vécu que quelques heures. Pouvons-nous demander une exemption à son égard ?

R. Oui, si un enfant est né au cours de l'année, même s'il n'a vécu que quelques minutes, vous pouvez le compter comme personne à charge et réclamer une exemption de $300.

Q. Dans le cours de mon emploi, je dois porter un uniforme. Puis-je réclamer une exemption pour le nettoyage de cet uniforme ?

R. Cela dépend de votre contrat. Si vous travaillez à votre compte ou à la commission et que vous soyez tenu de porter un uniforme, de le fournir vous-même et d'en assurer l'entretien vous pouvez en déduire le coût et les frais de nettoyage. Cependant, cette règle ne vaut que si vous travaillez à votre compte ou à la commission. Si vous touchez un salaire régulier, vous ne pouvez présenter une réclamation à l'égard du coût d'achat ou de nettoyage de votre uniforme.

Q. Peut-on réclamer une déduction d'impôt sur le revenu à l'égard des réparations faites à une propriété ?

R. Non, à moins que la propriété ne soit utilisé à des fins commerciales ou à des fins de location. Si la propriété est une habitation particulière, vous n'êtes pas admis à déduire les frais de réparation, quels qu'ils soient.

Q. Notre fils a des troubles auditifs et nous devons le conduire chaque semaine à une clinique où il reçoit un traitement spécial de la part d'un orthophoniste. Il nous en coûte entre $4. et $5. par semaine pour voyager entre la clinique et la maison. Pouvons-nous réclamer une exemption d'impôt à l'égard des frais de transport que nous devons supporter à cet égard ?

R. Non, vous ne pouvez réclamer une déduction à l'égard de ces frais de transport. Les seuls montants que vous pouvez déduire sont ceux que vous versez au médecin et à la clinique pour le traitement que votre fils reçoit.

Q. Je dois acheter des livres de référence spéciaux pour mon travail. Puis-je déduire ces dépenses aux fins de l'impôt sur le revenu du salaire que me paie mon employeur ?

R. Non. Le coût des livres de référence ne peut être déduit du salaire reçu en tant qu'employé.

Q. Dans ma déclaration d'impôt sur le revenu, j'ai toujours compté mon père comme personne à charge. Au mois de mars dernier, il a été tué dans un accident d'automobile. Quel montant puis-je déduire à son égard, si une déduction est possible ?

R. Si le revenu de votre père pour l'année, jusqu'à la date de son décès, a été inférieur à $950. vous pouvez déduire tout montant que vous avez dépensé pour son entretien au cours de l'année de son décès jusqu'à un maximum de $550.

Q. Ma mère demeure avec nous et bien que son revenu soit supérieur à $950, je ne lui demande rien pour son entretien. Cela signifie-t-il que je peux la considérer comme une personne à charge ?

R. Non. Vous ne pouvez considérer une personne à charge que si son revenu est inférieur à $950. Le fait que vous ne receviez rien de votre mère ne vous donne pas le droit de la compter comme personne à charge.

Q. Je souffre d'asthme et mon médecin m'a dit que je devrais avoir un climatiseur dans ma chambre. Puis-je considérer le coût de ce climatiseur comme une dépense déductible dans ma déclaration d'impôt sur le revenu ?

R. Non. Il y a certains genres de frais qui peuvent être déduits à titre de frais médicaux, mais le coût d'un climatiseur n'est pas de ceux-là.

Louis-Joseph Papineau et Samuel Hearne

- timbres commémoratifs

Les Postes canadiennes émettront le 7 mai deux timbres commémoratifs de 6 c. rappelant la mémoire du réformateur politique Louis-Joseph Papineau et de l'explorateur Samuel Hearne. M. Laurent Marquart, de la maison Jacques Guillon Designers Inc., de Montréal, a fait le dessin des deux timbres. La British American Bank Note Company, d'Ottawa, tire chaque timbre à 12 millions d'exemplaires.

Le premier, qui marque le 100e anniversaire de la mort de Papineau, est de format vertical et de la photogravure en trois couleurs et de la gravure sur acier en une couleur. Le second rappelle le 200e anniversaire de l'expédition de Hearne à la rivière Coppermine. Il est de format horizontal et mesure 40mm. sur 24mm. Il est imprimé par le procédé de la photogravure en deux couleurs et de la gravure sur acier en une couleur.





Louis-Joseph Papineau fut membre de l'Assemblée législative du Bas-Canada de 1808 à 1837, et il y occupa le poste d'Orateur à partir de 1815. Ce réformateur ardent et éloquent était considéré comme le chef et le porte-parole des patriotes canadiens-français. Papineau voulait résoudre les problèmes du Canada français par la réforme constitutionnelle, et c'est lui qui fut l'initiateur des 92 Résolutions, adoptées par l'Assemblée en 1834, et dans lesquelles il exposait les griefs de son peuple et revendiquait un nouveau système électoral.

En juillet 1771, l'explorateur Samuel Hearne devint le premier Européen à atteindre la rivière Coppermine et les côtes de l'Artique canadien par voie de terre. La Compagnie de la baie d'Hudson, pour laquelle il travaillait au fort Prince of Wales, le chargea de rechercher un passage au nord-ouest afin de trouver une mine de cuivre dont on supposait l'existence dans le grand Nord. Après deux explorations infructueuses, Hearne, guidé par le chef indien Matonabee, réussit à atteindre son but. Même si l'explorateur ne trouva ni le passage du nord-ouest ni la fabuleuse mine de cuivre, le récit qu'il fit de son voyage contribua à faire connaître les Indiens, la faune et la géographie du grand Nord.

Les collectionneurs peuvent commander ces timbres à leur valeur nominale au:
SERVICE DE PHILATELIE,
POSTE CANADIENNES
OTTAWA (ONTARIO)
KIA 0B5

La Sécurité Familiale souhaite bonne fête à ses membres suivants

SAMEDI, 10 avril:

Me. Guy E. BEAUDRY
Edmonton
Rolland BENOIT
Vegreville
Gérard BLANCHETTE
Yellowknife, T.N.O.
R.P. Louis-Clément LATOUR
Hobbema
Eugène LEBAS
Lac la Biche
Wilfrid LOISELLE
Girouxville
Albert J. PARENT
Edmonton
Sr. Agnès YUKAS s.c.e.
Tislale, Sask.

DIMANCHE, 11 avril

Benoit J. AUBIN
Guy
Sr. Claire D. BARIL
Hobbema
Mme. Madeleine DUROCHER
Lac la Biche
Laurier J. JOLY
St-Paul
Emile D. LEFEBVRE
St-Paul

LUNDI, 12 avril

Léopold BEAUDOIN
McLennan
Fernand BILODEAU
Vimy
Hector DANSEREAU
Edmonton-Sud
Laurent L. DUCHESNEAU
St-Paul
Albréda FORTIER
Vimy

MARDI, 13 avril

Mme. Thérèse M. DALLAIRE
La Corey
Marcel DEMERS
Edmonton
R.P. Ubald DUCHESNEAU
St-Albert
Raymond P. LORD
Fort McMurray
Gérard MACKELL
Girouxville
George H. SENECAL
St-Paul

MERCREDI, 14 avril

François BRISSON
Hinton
Roger CAUCHON
Peace River

JEUDI, 15 avril

Roland JODOIN
Edmonton
Josaphat LABRECQUE
Spirit River
Roger Emile MALO
Lafond
Dewey PLAMONDON
Fort McMurray
Sr. Rita KEMP f.j.
Morinville
Mme. Stella TREMBLAY
Edmonton

VENDREDI, 15 avril

Abbé Rolland BISSONNETTE
Legal
Alcide A. JEAN
Kitimat B.C.
Mme. Marie-Hélèna E. LAVOIE
St-Isidore
Sr. Laura VAUGEAOIS f.j.
Plamondon
Armand THEROUX
Lafond



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services financiers et administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10225-100e avenue, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention "RENOVATIONS, 2ème ETAGE, EDIFICE U.I.C." seront reçues jusqu'à 11h30 A.M. (H.N.R.) le 20 avril, 1971.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un CHEQUE BANCAIRE VISE, établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise des bureaux suivants du Ministère des Travaux Publics du Canada:
10225 - 100ème Avenue, EDMONTON, Alberta, and ils peuvent être examinés aux bureaux du département des Affaires publiques du Canada, 9ème étage de l'Edifice du Centre Baker, EDMONTON et aussi aux bureaux de l'Association de la Construction à EDMONTON.

Le dépôt sera remis lors du retour en bonne condition des documents, en-dedans d'un mois après la date d'ouverture des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.
On, n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Ian M. Thomas,
Ian M. Thomas,
Chef, Services financiers
et administratifs.

ED 769